

**Josée Blanchette** écrit  
au père Noël *Page B 10*



**Restaurants:** les dix coups  
de cœur de 2012 *Page B 7*



**Les Fêtes** en traditions,  
mais sans nostalgie *Page B 1*

www.ledouvoir.com

# LE DEVOIR

VOL. CIII N° 280

LE DEVOIR, LE VENDREDI 7 DÉCEMBRE 2012

1,09 \$ + TAXES = 1,25 \$

## LOTÉRIE VIDÉO Loto-Québec a voulu réactiver un dispositif controversé

Malgré leur impact sur le jeu compulsif, la société d'État a songé à doter ses nouveaux appareils de boutons d'arrêt

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Loto-Québec a testé cet été de nouveaux appareils de loterie vidéo comprenant un « bouton d'arrêt », un dispositif controversé qui incite au jeu compulsif selon plusieurs études. Mais comme le test n'a pas été concluant aux yeux de la société d'État — parce qu'il n'a pas permis d'aller chercher plus de revenus —, l'idée de réintroduire partout le mécanisme a été mise sur la glace, a appris *Le Devoir*.

Le projet-pilote de Loto-Québec a suscité un malaise au sein de l'organisme de prévention Mise sur toi, montre aussi un document obtenu par *Le Devoir*. Quelques semaines avant que Loto-Québec ne décide de rapatrier Mise sur toi (MST) dans son giron — l'organisme était jusque-là « indépendant et privé » —, un communiqué avait été préparé par MST pour dénoncer la réapparition des boutons d'arrêt sur les appareils.

**Des experts s'inquiétaient du faux « sentiment de contrôle » que procure le bouton d'arrêt**

Dans son « analyse » de trois pages produite à la fin septembre, mais jamais diffusée, Mise sur toi prenait acte du « retour du bouton d'arrêt sur certains appareils » et appelait Loto-Québec « à la vigilance ». L'organisme rappelait que le dispositif était « disparu depuis 2003, à la suite de la recommandation d'experts », qui s'inquiétaient du faux « sentiment de contrôle » que procure le bouton d'arrêt.

Car celui-ci n'est « qu'une mise en scène, une théâtralité du jeu », relevait notamment une étude menée en 2007 par deux chercheurs de la Direction de santé publique de Montréal et de l'Institut national de santé publique du Québec (Serge Chevalier et Elisabeth Papineau). Loto-Québec le reconnaît d'ailleurs. « Il est vrai de dire que le bouton d'arrêt n'a aucun impact

VOIR PAGE A 10 : LOTÉRIE

## Des compressions tous azimuts

Même les ministères de l'Éducation et de la Santé écopent



« C'est une phase plate, mais ce n'est pas de ma faute, a dit le président du Conseil du trésor, Stéphane Bédard. C'est la faute aux libéraux. »

ROBERT DUTRISAC

Correspondant parlementaire à Québec

Non seulement le président du Conseil du trésor, Stéphane Bédard, impose des compressions tous azimuts, y compris en santé et en éducation, mais il somme les ministères et les entités consolidées du gouvernement de serrer d'un autre cran leur ceinture afin d'extirper 400 millions de plus.

« C'est une phase plate, mais ce n'est pas de ma faute », a affirmé Stéphane Bédard lors du huis clos qui a précédé le dépôt à l'Assemblée nationale du budget de dépenses 2013-2014 du gou-

vernement, soit les crédits des ministères et organismes. La faute revient aux libéraux, a-t-il soutenu. « Un relâchement important a été constaté dans la gestion des fonds publics, sans compter les dérapages dans les investissements en infrastructure, qui exercent une pression énorme dans les dépenses de programme et la dette du gouvernement. »

« Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés », disait La Fontaine. Les compressions, qui sont désignées sous le vocable de « mesures d'optimisation », sont appliquées à tous les ministères sauf le ministère de la Famille, qui voit son budget augmenter de 3,2% en raison de l'ouver-

ture de nouvelles places dans les services de garde. Dans leur ensemble, les dépenses sont ramenées à 1,9% pour l'année en cours et à 1,8% en 2013-2014. « Le premier budget de dépenses de notre gouvernement vise à remettre le Québec sur la voie du déficit zéro dès l'an prochain », a réitéré le président du Conseil du trésor.

Pour les universités et les cégeps, les compressions ont été appliquées dès cette année :

VOIR PAGE A 10 : COMPRESSIONS

**Lire aussi** · L'éditorial de Josée Boileau : Les universités au pas. *Page A 8*

## AUJOURD'HUI



**Actualités** · Boisclair renonce à la fonction publique. Le gouvernement Marois reconnaît avoir commis une erreur. *Page A 3*

**Le monde** · L'armée égyptienne protège la présidence. Les opposants au président Morsi manifestent encore. *Page A 7*



Avis légaux..... A 6  
Décès..... B 6  
Météo..... B 4  
Mots croisés..... B 4  
Petites annonces..... B 6  
Sudoku..... B 8

## Cannabis: le Colorado et Washington pourront-ils appliquer leur loi ?

LUC VINOGRADOFF

Pour la première fois, deux États américains ont autorisé le cannabis à des fins récréatives. Des référendums dans le Colorado et l'État de Washington ont reçu une majorité de « oui », selon des résultats quasi définitifs diffusés mercredi.

De nombreux États américains autorisent la consommation de cannabis à des fins médicales (le Massachusetts est devenu le 18<sup>e</sup> mardi), mais aucun n'était allé aussi loin que l'État du Colorado ou de Washington dans un pays où la « guerre contre la drogue », imaginée en 1970 par Richard Nixon, fait figure d'évangile.

À peine les premiers résultats étaient-ils annoncés que de petits rassemblements ont eu lieu à Denver et à Seattle pour fêter la nouvelle. Mais le temps des festivités est vite passé. Les



Comme des dizaines d'autres adeptes, Mike Momany s'est rendu au Space Needle de Seattle dès minuit, jeudi, pour fumer un joint.

VOIR PAGE A 10 : CANNABIS

## Légionellose : personne ne veut porter le blâme

ISABELLE PORTER

à Québec

À qui incombe la responsabilité de l'écllosion de légionellose qui a fait 13 morts cet été à Québec? Pour l'heure, la Santé publique et la CSQ imputent le drame à un funeste mélange d'ignorance et de malchance.

Malgré les reproches qui lui ont été faits, la Direction de la santé publique (DSP) ne prend aucun blâme dans le volumineux rapport qu'elle a rendu public jeudi.

En entrevue, son directeur François Desbiens jure qu'il a fait le maximum... contrairement aux propriétaires de tours de refroidissement. « On ne pense pas [qu'on aurait pu agir plus rapidement], dit-il en rappelant que peu de propriétaires avaient répondu au questionnaire que la DSP leur avait transmis pendant la crise.

L'ignorance des uns et des autres en matière de tours semble avoir joué un rôle indéniable.

VOIR PAGE A 10 : LÉGIONELLOSE

## ACTUALITÉS

# Une centrale ne menacerait pas la valeur patrimoniale de Val-Jalbert

Le projet hydroélectrique a reçu le feu vert du ministère de la Culture

ALEXANDRE SHIELDS

Bien que le village historique de Val-Jalbert soit officiellement reconnu et classé comme site patrimonial par le gouvernement du Québec, le ministère de la Culture et des Communications estime qu'il est tout à fait « cohérent » d'y permettre la construction d'un barrage et d'une centrale hydroélectrique. Un projet controversé que les opposants promettent de contester devant les tribunaux, malgré le feu vert officiel du Parti québécois.

« Les plans proposés pour la minicentrale hydroélectrique rejoignent les préoccupations du ministère quant à l'intégration du projet dans son contexte historique et à sa préservation », a confirmé au *Devoir* la responsable des relations avec les médias du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ), Annie LeGruec.

Québec ne voit donc aucune menace pour la « valeur » du village historique de Val-Jalbert, la rivière Ouiatchouan et la chute du même nom, un site protégé depuis 1996 en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel. « Les



TOURISME SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN  
La chute Ouiatchouan

modifications qui seraient apportées au site ne mettent pas en péril la valeur patrimoniale du lieu. » Le MCCQ affirme avoir tenu compte d'un avis favorable du Conseil du patrimoine culturel du Québec avant de prendre sa décision.

### Des impacts positifs

Le gouvernement partage également l'avis des promoteurs du projet énergétique, qui jugent que le harnachement de la rivière Ouiatchouan

aura des impacts positifs pour le secteur visé. « Ce projet pourrait engendrer des retombées significatives pour la mise en valeur du site historique, et de nouveaux programmes d'interprétation en lien avec l'histoire même du site de Val-Jalbert pourraient voir le jour », a fait valoir le MCCQ par courriel.

Un appui sans réserve qui déçoit Pierre Leclerc, de la Fondation Rivières. Il estime que « la beauté du site sera irrémédiablement faussée ».

### Un débit esthétique

Le ministère se dit par ailleurs tout à fait satisfait du « débit esthétique » de 7 m<sup>3</sup> par seconde que les promoteurs promettent de maintenir pendant la période touristique, afin de maintenir l'apparence de la chute située au cœur du site. En dehors de cette période, le débit sera réduit à 0,3 m<sup>3</sup> et la rivière sera pour ainsi dire asséchée sur près d'un kilomètre. En temps normal, le débit peut dépasser 20 m<sup>3</sup>.

C'est notamment en se basant sur cette question du débit que la Fondation Rivières et d'autres opposants au projet ont l'intention d'entreprendre

des démarches juridiques afin de faire annuler l'autorisation accordée mercredi par les péquistes. Selon eux, le gouvernement n'applique pas les recommandations de la Commission d'enquête sur la politique d'achat par Hydro-Québec d'électricité auprès de producteurs privés. Celle-ci concluait à la nécessité de maintenir un débit « écohydrologique » d'un minimum de 3 m<sup>3</sup>.

Les opposants estiment aussi qu'Hydro-Québec perdra de l'argent avec ce projet. Pour le moment, on promet d'acheter l'électricité produite à un prix plus élevé que celui de sa vente aux États-Unis. Qui plus est, le Québec se trouve en situation de surplus.

Des opposants innus ont pour leur part fait circuler une pétition pour s'opposer à ce projet et réclament un référendum sur le projet.

*Le Devoir*

**Lire aussi** Arrêtez, madame Marois. Marie Néron, une amoureuse de la rivière Ouiatchouan, et Paul Piché s'opposent au projet hydroélectrique de Val-Jalbert. *Page A 9*

# La vague de désaffiliation à la FECQ se poursuit

Les fiefs des présidents pourraient se retirer de la Fédération étudiante collégiale

LISA-MARIE GERVAIS

La crise de confiance au sein de la Fédération étudiante collégiale (FECQ) prend de l'ampleur. Après les départs des étudiants des cégeps de Granby et de Rimouski, c'est maintenant au tour de ceux du cégep de Saint-Hyacinthe, qui était le fief de l'ex-président de la FECQ, Léo Bureau-Blouin, de décider par voie de référendum s'ils demeurent affiliés à leur fédération. Cette décision a été prise mercredi lors d'une assemblée générale du Regroupement des étudiants du cégep de Saint-Hyacinthe (REECSH).

Les étudiants du cégep de Rosemont, un autre château fort et fief de la présidente actuelle de la FECQ, Eliane Laberge, pourraient aussi se désaffilier. « On avait des discussions pour le faire jusqu'à ce que Rimouski nous montre l'exemple que c'était possible », a dit Luis Aranguiz, étudiant en sciences de la nature au cégep de Rosemont, à la tête d'un groupe externe à l'exécutif de l'association étudiante qui plaide pour la désaffiliation.

### Pas pendant la grève

Selon lui, l'insatisfaction à l'égard de la FECQ ne date pas d'hier, mais les associations étudiantes n'ont pas voulu se désaffilier pendant la grève pour ne pas affaiblir le mouvement. « Pendant la grève, la FECQ n'était pas à l'image de ce qu'on vivait comme étudiants. Ils ont signé des chèques en blanc à Juripop, ont mis des bâillons et tenu des réunions à

huis clos », a poursuivi M. Aranguiz, visiblement mécontent.

Pour le moment, il dit faire de la publicité pour que les étudiants soient nombreux à l'assemblée générale du 12 décembre afin de pouvoir voter pour tenir un référendum au cours des prochains mois, ce qui provoque certaines frictions sur le campus. Ses règlements et statuts de l'association, qui compte 20 000 étudiants de Cégep@distance, en plus de ses quelque 3 000 étudiants, ne rendraient pas la désaffiliation facile.

Selon Emilie Joly, présidente de l'Association générale des étudiants du Collège de Rosemont, la campagne sur un référendum de désaffiliation ne peut pas commencer avant que cette proposition n'ait été entérinée.

La menace plane dans d'autres collèges, notamment à l'École nationale en aérospatiale (campus du cégep Édouard-Montpetit) et au cégep de Chicoutimi, où des référendums se tiendront prochainement. Une assemblée est par ailleurs convoquée le 12 décembre au cégep Édouard-Montpetit pour décider de la tenue d'un référendum.

La présidente de la FECQ ne s'inquiète pas de ces menaces de départs. « Il y en a qui ont le goût de poser des questions et sont frustrés, c'est correct. Ce sera aux étudiants de décider si ça vaut la peine de tenir un référendum [et de se désaffilier] », a dit Eliane Laberge.

*Le Devoir*

# Les recteurs crient à l'impossible

Les compressions de 124 millions imposées par Québec affecteront la qualité des universités

LISA-MARIE GERVAIS

Les recteurs estiment qu'il leur sera « impossible » de faire l'effort budgétaire demandé par Québec. La présidente du conseil d'administration de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), Luce Samoisette, a déclaré que couper 124 millions en cours d'exercice, soit le montant des compressions qu'on leur impose jusqu'à la fin de leur année le 30 avril, affectera profondément la qualité des universités.

« Les dépenses pour les huit premiers mois sont déjà engagées, et en janvier, on a déjà pris nos engagements. On peut toujours faire des choses, mais pas de cette ampleur-là », a dit M<sup>me</sup> Samoisette, au sortir d'une rencontre du C. A. avec tous les recteurs. « Faire un effort dans une fin d'exercice, c'est impossible. » Le montant des coupes des budgets de recherche demeure toujours inconnu, a-t-elle précisé.

Sans toutefois aller jusqu'à boycotter le Sommet sur l'éducation supérieure, les recteurs ont indiqué qu'ils allaient consulter leurs conseils d'administration respectifs et tous les partenaires de la communauté universitaire pour décider de leurs moyens d'action. « Ça pourrait être des actions concertées », a souligné M<sup>me</sup> Samoisette sans en dire plus.

L'inquiétude des recteurs est d'autant plus grande que la situation risque d'empirer l'an prochain, selon ce qu'ils se sont fait dire par Québec. Le climat de la rencontre du Sommet sur l'éducation la semaine prochaine sera « teinté » du mécontentement provoqué

par les compressions. « C'est bien évident que ça va revenir sur la table la semaine prochaine », a-t-elle noté. Les représentants étudiants voient dans ces coupes des signes que les dés sont pipés pour les discussions à venir.

Voyant que plusieurs ministères sont dans le même bateau, l'effort à faire « prend une coloration différente », admet le président du Syndicat général des professeurs de l'Université de Montréal, Jean Portugais. Et puisqu'il y a effort à faire, il se dit convaincu que des économies qui peuvent être réalisées dans l'administration, qui représenterait 48 millions dans le dernier budget (2011-2012) de l'université, dont 5,7 millions pour le rectorat. « Ça me renverse », a dit M. Portugais.

La présidente de la CREPUQ prétend qu'il n'y a aucun gras à couper dans les administrations des universités qui sont « à l'os ».

### Les cégeps aussi touchés

L'effort demandé aux collèges pour l'exercice en cours est de 21,5 millions (jusqu'au 30 juin), ce qui engendrera « des décisions déchirantes », selon Jean Beauchesne, président-directeur général de la Fédération des cégeps.

Il s'inquiète des coupes à venir pour le prochain budget 2013-2014. « On nous dit qu'il y a une augmentation des budgets de 1,5 %, mais juste pour payer les augmentations salariales prévues aux conventions collectives, ça prendrait 1,74 % de majoration. Et je ne parle même pas des bâtiments », a dit M. Beauchesne.

*Le Devoir*

LE 8 DÉCEMBRE  
**SUPER SAMEDI**  
25%  
LIMITE DE 3 BOUTEILLES PAR PRODUIT  
JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS



La modération a bien meilleur goût.

EducValcool

18+

Titulaires de permis, agences de la SAQ, comptoirs Vin en vrac, SAQ Dépôt, SAQ Signature et SAQ.COM exclus. L'offre Économisez 25% sur ces 5 produits est en vigueur le samedi 8 décembre 2012 seulement, jusqu'à la fermeture de la succursale ou l'épuisement des stocks, selon la première éventualité. Limite de 3 bouteilles par produit, par client, par transaction, pour chacun des produits suivants : Farnito, cabernet-sauvignon, toscana i.g.t. (code SAQ : 00963389); Sortilège, liqueur de whisky canadien et de sirop d'érable (code SAQ : 00522482); Kim Crawford, sauvignon blanc, marlborough (code SAQ : 10327701); Duval-Leroy Cuvée Design Paris Brut, champagne a.o.c. (code SAQ : 10516414); Georges Dubœuf, brouilly a.o.c. (code SAQ : 00070540). Quantités limitées à 67 000 caisses pour tout le réseau. Aucune mise de côté n'est acceptée. 18 ans ou plus.

PRENEZ GOÛT À NOS CONSEILS



LOTTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2012-12-05

649	04 26 34	44	08 19 24	44
	38 41 46	compl.	29 35 41	compl.

Prochain gros lot (approx.) : 21 000 000 \$

Extra 2383538

LOTTO MAX CE SOIR, 21 MILLIONS \$

En cas de départ entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

## ACTUALITÉS

## Matière à réflexion

CHRISTIAN RIOUX  
à Paris

Vu du Québec, le débat qui fait rage en France sur la légalisation du mariage entre homosexuels peut sembler étrange. Comme ces grandes manifestations qui devraient se poursuivre samedi. J'entends même murmurer que cette controverse serait le reflet d'une société archaïque et dépassée. Bref, que les Français feraient mieux d'emboîter le pas à la « modernité » comme l'auraient fait les Canadiens en 2005.

On peut facilement comprendre cet étonnement. Rappelons qu'au Canada, ce sont les tribunaux qui intimèrent aux élus l'ordre de légaliser le mariage entre homosexuels. Soudain éclairé par la lumière divine, le premier ministre de l'époque, Jean Chrétien, obtint, oubliant que le Parlement avait massivement voté contre deux ans plus tôt. En France, il ne saurait être question de laisser les hommes en robe prendre une telle décision.

Contrairement à ce que montrent les images de la télévision, le débat français est loin de mobiliser que des extrémistes religieux. Rappelons que l'union civile entre homosexuels ne fait plus vraiment débat en France depuis l'adoption du Pacs en 1999 par le gouvernement socialiste de Lionel Jospin. En passant, la France fut le premier pays à dépénaliser l'homosexualité, à la Révolution. Même si certaines dispositions discriminatoires ont persisté jusqu'en 1981, on est à mille lieues de la tradition puritaine du Canada où l'homosexualité est demeurée passible de 14 ans de prison jusqu'en 1969.

La question la plus controversée n'est pas tant celle du mariage entre homosexuels (soutenu par 66% de la population) que celle de l'adoption par les couples d'homosexuels et plus généralement de la filiation. C'est ici que le bat blesse, tant pour des personnalités de droite que de gauche, comme les anciens premiers ministres Alain Juppé et Lionel Jospin. Pourtant proche des socialistes, le politologue Laurent Bouvet estime que ceux-ci se trompent quand ils « s'imaginent que l'on peut aborder la question du mariage homosexuel sans penser la question de la filiation ». Pour comprendre la controverse en cours en France, il faut savoir que la psychologie behavioriste américaine n'y a jamais complètement effacé les théories psychanalytiques d'inspiration freudienne.

C'est en partie ce qui explique l'opposition d'une intellectuelle de gauche comme la féministe Sylviane Agacinski. L'épouse de l'ancien premier ministre Lionel Jospin estime que, sous prétexte d'une égalité formelle revendiquée par une minorité d'activistes, le projet de loi introduit une rupture inacceptable dans le système de filiation. Sur le carnet de famille, il n'y aura plus ni « mère » ni « père », mais des « parents » indifférenciés. Or, dit-elle, ce qui fonde le mariage et la parenté, ce n'est pas la sexualité des individus mais « d'abord le sexe, c'est-à-dire la différence anthropologique des hommes et des femmes [...]. On est père ou mère en fonction de son sexe, non de sa sexualité ».

Pour la philosophe, il ne saurait donc y avoir de mariage, de filiation et d'éducation des enfants sans cette altérité des sexes fondatrice de toute identité. C'est d'ailleurs la seule raison pour laquelle, dans notre civilisation, dit-elle, les parents sont deux. Sinon, rien n'empêcherait qu'ils soient trois, quatre ou dix. Toutes les familles, même d'adoption, ont jusqu'ici tenté de reproduire tant bien que mal cette famille biologique originelle. L'enfant qui serait le fruit de deux hommes ou de deux femmes romprait cette filiation millénaire, dit-elle. « Il s'agit donc de savoir si l'institution du mariage et de la filiation doit continuer à inscrire chacun dans l'ordre d'une humanité elle-même sexuée, ou bien si l'on veut briser ce modèle. »

Même si le projet de loi français ne va pas jusque-là, plusieurs craignent qu'en accordant aux couples composés d'homosexuels le droit d'adopter, on ouvre la porte à la procréation assistée, faisant ainsi de l'enfant « un objet fabriqué » dont « plus rien ne fonde la filiation », selon les mots d'Agacinski. Nombreux sont aussi les opposants qui estiment que ce droit d'adopter consacre un « droit à l'enfant » — « un caprice d'adulte », selon la philosophe Chantal Delsol — qui serait contraire au droit des enfants d'avoir autant que possible une mère et un père. Pas question de donner deux pères à un enfant pour le théologien Xavier Lacroix, quitte à permettre la « délégation parentale » pour les conjoints homosexuels.

Aussi rebelle puisse-t-elle être parfois, la France est demeurée plus que le Québec attachée à la famille, comme le démontrent son fort taux de natalité et la persistance des rites familiaux. Même certains homosexuels ont tenu à manifester leur opposition à cette loi. « Le projet du gouvernement est loin de faire l'unanimité au sein de la communauté gay », dit Xavier Bongibault, qui préside l'association Plus gay sans mariage. Lorsqu'on lui demande pourquoi il est hostile au mariage entre homosexuels, il répond simplement : « Mes arguments sont ceux de toutes les personnes qui contestent ce projet : un enfant a besoin d'un père et d'une mère. [...] On ne peut pas tout chambouler sans plus de réflexion. »

Le débat en cours en France n'offre-t-il pas justement une belle matière à réflexion? Pour peu évidemment qu'on veuille réfléchir...

crioux@ledevoir.com

## Boisclair renonce à la fonction publique

JESSICA NADEAU

Correspondante parlementaire à Québec

Le gouvernement Marois fait amende honorable et avoue avoir commis une erreur en offrant un poste à vie dans la haute fonction publique à André Boisclair, qui a renoncé à cette fonction, jeudi. Bien que l'opposition l'accuse de manquer de jugement, Pauline Marois affirme qu'elle a fait preuve de « sagesse » en écoutant la population, qui a « des attentes plus grandes » à l'égard du Parti québécois.

« Ce débat m'a permis de mesurer encore mieux l'ampleur des attentes des Québécois pour un changement de cap dans la façon de gouverner », a avoué la première ministre lors d'un point de presse annoncé en catastrophe jeudi matin.

La décision s'est prise « d'un commun accord » mercredi après-midi, au cours d'un entretien entre la première ministre et le nouveau délégué général à New York, qui avait réussi à obtenir, dans son contrat, un poste de sous-ministre adjoint au ministère des Relations internationales. « Nous avons eu, André et moi, une conversation de gens responsables. Et c'est ensemble qu'on a convenu de ça. On a évalué la situation et André m'a dit : moi, je ne veux surtout pas nuire au gouvernement, ce n'est pas mon intention. »

## Étonnée

Pauline Marois s'est dite « étonnée » de la virulence des critiques ces derniers jours. « C'est drôle, je n'ai pas entendu ces mêmes personnes parler haut et fort lorsqu'une trentaine de membres du cabinet de l'ancien gouvernement ont été nommés dans la haute fonction publique en permanence. Mais je comprends qu'on a peut-être des attentes plus grandes à l'égard de notre formation politique. »

Elle demeure convaincue qu'André Boisclair possède de toutes les qualités pour occuper un poste de délégué, de même que dans la haute fonction publique. Et bien qu'elle soutienne ne pas vouloir que son gouvernement « soit attaqué sur des questions d'éthique », elle avoue que l'idée que la double nomination de l'ancien chef du parti puisse porter flanc aux critiques et alimenter le cynisme ne lui a « pas effleuré l'esprit ».

Le ministre des Relations internationales, Jean-François Lisée, est allé plus loin en après-midi, admettant que « ça aurait dû » sonner une cloche bien avant que l'opinion publique ne s'en mêle. Il



JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE

« Ce débat m'a permis de mesurer encore mieux l'ampleur des attentes des Québécois pour un changement de cap dans la façon de gouverner », a avoué la première ministre lors d'un point de presse annoncé en catastrophe jeudi matin.

parle même d'une « erreur d'appréciation » de son gouvernement. Mais, ajoute-t-il, « il n'est jamais trop tard pour bien faire ». Et c'est sans ironie qu'il a déclaré que « c'est probablement la meilleure nouvelle de la semaine que les Québécois considèrent que le Parti québécois est ailleurs [que l'ancien gouvernement] en termes de probité ».

Pour éviter que de telles erreurs ne se reproduisent, le gouvernement Marois mettra sur pied un comité de sages qui aura pour mandat d'analyser les conditions d'emploi des titulaires d'un emploi supérieur venus de l'extérieur de la fonction publique. Il examinera notamment la rémunération, les allocations de fin de mandat et les conditions d'accès à la sécurité d'emploi pour faire des recommandations au gouvernement d'ici la fin de l'année budgétaire en mars.

## Critiques de l'opposition

« Au-delà de cette erreur pour laquelle elle s'excuse, il y a aussi une faute [d'avoir caché l'information], une faute délibérée pour laquelle elle ne

s'est pas excusée, a riposté le chef libéral par intérim, Jean-Marc Fournier. Elle s'est fait prendre la main dans le sac et, aujourd'hui, elle est obligée de reculer. »

Françoise David, de Québec solidaire, a applaudi le fait que la première ministre « semble avoir tiré une leçon de cette erreur ».

Le chef de la CAQ, François Legault, a lui aussi admis qu'il y avait une « certaine sagesse à admettre ses erreurs », mais a déploré le fait que celles-ci s'accroissent. Parlant d'un « gouvernement usé » après seulement trois mois, il trouve « inquiétant » le nombre de reculs du gouvernement, « qui agit et ensuite réfléchit ».

Il souhaite que la première ministre « aille une étape plus loin » en destituant l'ancien député péquiste Nicolas Girard, qui « n'a pas les compétences » pour se retrouver à la tête de l'Agence métropolitaine de transport (AMT), où il a été nommé cet automne.

Le Devoir

## Greenpeace se retire de l'Entente sur la forêt boréale

L'Entente sur la forêt boréale canadienne (EFBC), où les grandes compagnies forestières et les groupes environnementalistes s'étaient pour une rare fois rejoints par rapport à l'exploitation de ces territoires, vient de voler en éclats. Greenpeace annonce son retrait de l'entente après avoir constaté que le plus gros joueur, Produits forestiers Résolu, a aménagé des chemins forestiers dans les montagnes Blanches, autour du réservoir Manouane, au nord du Saguenay-Lac-Saint-Jean, ce que le groupe qualifie de violation claire de l'accord. Cette entente, signée par 21 compagnies forestières et 9 groupes environnementaux, prévoyait que les entreprises respectent un moratoire sur une zone de 28 millions d'hectares de forêt boréale au Canada — dont 8 millions d'hectares au Québec — et l'arrêt des campagnes de pression des groupes environnementaux. Ce moratoire devait permettre de déterminer des aires protégées, mais deux ans et demi après la conclusion de l'entente, aucune aire protégée n'a été créée.

La Presse canadienne

## Des dépenses en santé à limiter à Montréal

L'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal doit réduire la croissance de ses dépenses de 80 millions cette année et espère le faire sans toucher les soins aux usagers. Cette compression de 80 millions pour 2012-2013 sera suivie d'une autre de 80 millions en 2013-2014, ont souligné des dirigeants de l'Agence, au cours d'une rencontre avec la presse, jeudi. Le tout doit être puisé à même le budget pour la santé à Montréal, qui est de 6,3 milliards. L'Agence pense pouvoir trouver une bonne partie de ces compressions dans les dépenses administratives, notamment les centres de traitement informatique et les achats regroupés. En matière de personnel, l'Agence pense réduire le recours à la main-d'œuvre indépendante, comme les agences privées d'infirmières, réduire les heures supplémentaires et resserrer les prestations d'assurance salaire.

La Presse canadienne

## Le projet de loi 2 est adopté

Le projet de loi 2, visant à limiter les contributions aux partis politiques et à diminuer le plafonnement des dépenses électorales, a été adopté jeudi par l'Assemblée nationale. La nouvelle loi fait passer de 1000\$ à 100\$ la contribution maximale qu'un électeur peut verser à un parti politique. Québec espère ainsi mettre fin au système de prête-noms. La loi abolit aussi le crédit d'impôt lié aux contributions politiques. Six millions de dollars devraient être économisés par année, selon un communiqué de presse émis par le ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Participation citoyenne, Bernard Drainville. L'économie générée permettra de hausser le financement public des partis politiques. La loi prévoit aussi que tous les partis politiques auront droit à un financement public, s'ils comptent au moins 500 membres dans 10 régions du Québec ou 1000 membres en tout.

Le Devoir

FUJIFILM X

Des outils modernes pour la photo classique!



## SPÉCIAL DES FÊTES

Événement Fuji les 6, 7 et 8 décembre. Rabais surprises! Représentant Fuji présent

1699<sup>95\$</sup>

Fuji X-Pro 1 + 35 mm f/1.4

> Capteur APS-C 16 mégapixels  
> Construction classique avec viseur hybride

Fuji XF1

> Capteur 12 mégapixels  
> Approche mécanique unique449<sup>95\$</sup>1399<sup>95\$</sup>

Fuji X-E1 + 18-55 mm f/2.8-4

> Capteur APS-C 16 mégapixels  
> Objectif rapide avec contrôles manuelsCAMTEC  
PHOTODEUX BOUTIQUES DANS LE VIEUX-MONTRÉAL  
26 rue Notre-Dame Est (près de Saint-Laurent) > 514.875.5110  
495 rue McGill (angle Notre-Dame) > 514.842.4818  
camtecphoto.com

## POLYTECHNIQUE : 23 ANS

## Contrôle des armes: Harper dit non à un relâchement

FANNIE OLIVIER  
à Ottawa

Le premier ministre Stephen Harper n'entend pas tenir compte d'une recommandation d'un comité consultatif qui aurait pour effet de relâcher davantage le contrôle des armes à feu. Mais l'opposition n'est guère rassurée, craignant qu'il donne suite à d'autres suggestions controversées.

Le comité consultatif mis sur pied par les conservateurs propose de se débarrasser de la catégorie des armes «prohibées» et de reclasser des armes telles que les armes de poing et d'assaut comme «armes à autorisation restreinte». Il suggère également de prolonger les permis de port d'armes, les faisant passer de cinq ans à au moins dix ans.

Ces recommandations ont été obtenues par la Coalition pour le contrôle des armes grâce à la Loi d'accès à l'information, puis publiées dans le *Toronto Star* le jour même de la commémoration du massacre de Polytechnique.

### Un nouvel examen

En Chambre jeudi, le premier ministre Harper s'est dit «préoccupé» par certaines conclusions du comité, allant jusqu'à suggérer qu'il devrait refaire ses devoirs. «Évidemment, il y a des préoccupations avec certaines recommandations faites dans ce rapport, et je pense que le comité a besoin de faire un nouvel examen à la lumière [de ces préoccupations]», a-t-il signalé.

Les propositions ne reflètent pas la position du gouvernement, a tranché le chef conservateur. «La catégorie des armes à feu prohibées existe pour des raisons de sécurité publique essentielles. Notre gouvernement n'a aucune intention de changer cette catégorie», a-t-il insisté.

M. Harper n'a toutefois rien dit sur la recommandation de prolonger la durée des permis à dix ans ou plus, ce qui a inquiété l'opposition.

«Le danger, c'est qu'il se passe beaucoup de choses dans la vie d'une personne en dix ans, a souligné la porte-parole néodémocrate en matière de justice, Françoise Boivin. Une personne pourrait avoir des problèmes de santé mentale, par exemple. Et dix ans, c'est un peu long à attendre [pour] laisser quelque chose d'aussi dangereux qu'une arme en la possession de cette personne-là.»

### Un comité déséquilibré

La composition du comité consultatif chargé de faire rapport au ministre de la Sécurité publique, Vic Toews, fait également froncer les sourcils de l'opposition.

Parmi les 14 membres du groupe, on retrouve Steve Torino, président de la Canadian Shooting Sports Association, Greg Farrant, de l'Ontario Federation of Anglers and Hunters, et la médaillée de tir au pistolet Linda Thom. L'Association canadienne des chefs de police a souvent fait savoir qu'elle aimerait y siéger, sans succès.

À la période de questions, le chef libéral intérimaire, Bob Rae, a demandé à M. Harper d'envisager d'ajouter au comité des représentants des chefs de police, des groupes de victimes et des intervenants en prévention du suicide. M. Harper a répondu qu'il allait prendre ce conseil en considération.

La Presse canadienne



Un rassemblement pour la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes a été tenu jeudi devant le Palais de justice de Montréal.

## VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

### Trop de cas passés sous silence

CAROLINE MONTPETIT

Lorsque Maisy Odjick et Shannon Alexander, 16 ans, ont disparu de la réserve algonquine de Kitigan Zibi, en 2008, la mère de Maisy a aussitôt contacté les policiers.

«Ils lui ont dit que sa fille avait probablement fait une fugue et qu'elle allait bientôt rentrer», raconte Aurélie Arnaud, de Femmes autochtones du Québec. La mère de Maisy avait pourtant dit aux policiers que les filles n'avaient pas pris leurs manteaux et leurs sacs et que ce n'était pas normal, ajoute-t-elle.

C'était en 2008, et Maisy Odjick et Shannon Alexander n'ont jamais été retrouvées.

### 6 décembre

La cause des quelque 600 femmes autochtones disparues ou assassinées au Canada depuis une décennie est l'un des dossiers de violence faite aux femmes que la Fédération des femmes du Québec voulait mettre en avant hier, à l'occasion de la commémoration de la tuerie de 14 étudiantes de Polytechnique, le 6 décembre 1989.

«Selon plusieurs, le féminisme est allé trop loin, disait hier Alexa Conradi, lors d'un rassemblement pour la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes, devant le Palais de justice de Montréal. Pour d'autres, [la tuerie de Polytechnique] était le simple geste d'un fou. Ce sont des stratégies pour contraindre au silence, pour banaliser, pour excu-

ser, pour fuir la responsabilité collective. Voilà le terreau de l'impunité. Voilà ce qui permet à la violence ciblant les femmes de continuer.»

Femmes violentées, femmes battues, femmes autochtones et femmes immigrantes discriminées: le racisme et le sexisme fonctionnent de la même façon, rappelait hier Yasmina Chouakri, de la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes.

Cette semaine, une sénatrice libérale du Nouveau-Brunswick, Sandra Lovelace Nicholas, réclamait à son tour une enquête publique nationale sur la disparition des femmes autochtones au pays. «On demande une enquête publique pour faire la lumière sur les cas de disparition où la réponse policière a été insuffisante, poursuit Aurélie Arnaud. Parfois, il y a aussi des difficultés de concertation entre des services de police, comme la SQ et les Peacekeepers autochtones.»

Dans son livre *Invisible Chains*, sur le trafic humain au Canada, Benjamin Perrin évoque les liens possibles entre les disparitions de femmes autochtones et les réseaux de prostitution.

«Personne ne sait à ce jour combien de ces disparitions sont liées au marché de la chair et peut-être au trafic sexuel domestique, mais certains croient que les deux sont liés», écrit-il.

À Montréal, une distribution de rubans blancs était entre autres organisée, hier à 16 h, à la mémoire des victimes de la tuerie de Polytechnique.

Le Devoir

## Contre la violence conjugale

Outre le contrôle des armes à feu, la lutte contre la violence conjugale a mobilisé toute une brochette de ministres jeudi lors de la journée de commémoration des étudiantes de Polytechnique tombées sous les balles du tireur Marc Lépine en 1989. Le Plan d'action 2012-2017 en matière de violence conjugale prévoit l'injection de 57 millions de dollars supplémentaires sur cinq ans dans diverses initiatives — brochures,

campagnes de sensibilisation, formation des intervenants — pour combattre les agressions «psychologiques, verbales, physiques, sexuelles ainsi que les actes de domination sur le plan économique». Présenté par la première ministre Pauline Marois, entourée de six de ses ministres, le plan d'action gouvernemental d'une quarantaine de pages comprend 135 mesures dont 35 concernent les nations autochtones. Il comporte quatre axes: la prévention, le dépistage, l'intervention psychosociale et l'intervention policière. «Une at-

tention toute particulière sera apportée à certaines clientèles plus vulnérables: les personnes immigrantes issues des communautés culturelles, les personnes handicapées, les personnes âgées, les personnes des minorités sexuelles et les hommes, qui selon les statistiques de 2011 sont victimes dans environ 19% des dossiers», a dit le ministre de la Justice, Bertrand St-Arnaud. En 2011, selon les données fournies par Québec, 19 000 «actes de violence» ont été commis sur le territoire québécois.

La Presse canadienne

## Québec entend créer son registre des armes

JESSICA NADEAU

Correspondante parlementaire à Québec

Pour souligner le triste anniversaire de Polytechnique, le gouvernement Marois a annoncé le dépôt prochain d'un projet de loi sur l'enregistrement obligatoire des armes à feu, un système québécois qui prendra le relais du registre fédéral désormais révolu.

Jugeant qu'il s'agit d'un «outil essentiel aux policiers et policières dans l'exercice de leurs fonctions», le ministre de la Sécurité publique, Stéphane Bergeron, a confirmé en Chambre jeudi la «ferme intention» de son gouvernement de déposer un projet de loi sur l'enregistrement des armes à feu sans restriction au Québec.

«Ce projet de loi constituera l'assise légale sur laquelle nous bâtirons un registre québécois des armes à feu, dont la mise en place s'effectuera dès que le gouvernement du Québec obtiendra, du gouvernement fédéral, les données québécoises du Registre canadien des armes à feu», a précisé le ministre de la Sécurité publique.

Depuis l'annonce de l'abolition du Registre canadien des armes à feu par le gouvernement fédéral en avril dernier, Québec a multiplié les recours pour conserver les données québécoises qui devaient être détruites dans le processus. En septembre, un jugement de la Cour supérieure du Québec a donné gain de cause au gouvernement québécois et ordonné au fédéral de lui transférer les données, une décision qui a été portée en appel par le gouvernement Harper.

### Justin Trudeau

Stéphane Bergeron a profité de l'occasion pour tirer à boulets rouges sur Justin Trudeau, qui déclarait récemment que le registre avait été «un échec» et que la possession d'une arme à feu était une «facette importante de l'identité canadienne». Le sénateur conservateur Jean-Guy Dagenais en a rajouté mercredi, parlant d'un «citron».

«Le Registre des armes à feu n'est ni une erreur, ni un échec, ni un citron, s'est emporté le ministre de la Sécurité publique. L'adage populaire dit: le silence est d'or. J'invite certains intervenants à Ottawa à méditer soigneusement cet adage.»

Le registre canadien, qui a été élaboré à la suite des attentats de Polytechnique en 1989, a été consulté en moyenne 664 fois par jour par les policiers du Québec, a-t-il précisé. «C'est dire à quel point cet outil est indispensable.»

Cette annonce a été accueillie très favorablement par tous les partis d'opposition qui ont, chacun leur tour, rappelé l'importance de se souvenir de Polytechnique pour éviter que de tels drames se reproduisent. Deux anciens policiers, le député libéral Robert Poeti et celui de la CAQ, Jacques Duchesneau, ont insisté sur l'importance du Registre des armes à feu pour «sauver des vies».

Dans un discours empreint d'émotions, Jacques Duchesneau a raconté qu'il était à Polytechnique le jour du drame et qu'il y dirigeait l'enquête policière. «J'appuie [...] cette motion, qui fait en sorte que ces victimes, aujourd'hui, ne soient pas des victimes oubliées», a-t-il conclu.

Le Devoir

# Échangeur Turcot

## ENTRAVES MAJEURES

### RISQUE DE CONGESTION

FIN DE SEMAINE DU 7 DÉCEMBRE 2012

- A** **A-15 nord**
  - Fermeture complète entre le boul. De La Vérendrye et l'échangeur DE VENDREDI 23 H 59 À SAMEDI 6 H 30
  - Fermeture partielle (2 voies fermées sur 3) entre l'av. Atwater et l'échangeur DE 6 H 30 À 14 H SAMEDI
- B** **Bretelle A-15 nord vers A-20 ouest et A-720 est**
  - Fermeture complète, DE VENDREDI 23 H 59 À SAMEDI 6 H 30
- C** **A-15 sud**
  - Fermeture complète dans l'échangeur DE SAMEDI 22 H 30 À DIMANCHE 8 H
  - Fermeture partielle (2 voies fermées sur 3) entre l'échangeur et le boul. De La Vérendrye DE 8 H À 14 H DIMANCHE
- D** **Bretelle A-20 est vers A-15 sud**
  - Fermeture complète, DE SAMEDI 22 H 30 À DIMANCHE 14 H
- E** **Bretelle A-720 ouest vers A-15 sud**
  - Fermeture complète, DE SAMEDI 22 H 30 À DIMANCHE 8 H

quebec511.info

**MOBILITÉ MONTREAL**  
CHACUN FAIT PARTIE DE LA SOLUTION

**Transports Québec**

# Rabais hip. Rabais hot. Jusqu'à 50 %. Dernière journée.

Jusqu'à 50 % de rabais sur le tarif de base de tous les vols Porter.  
Sautez sur la piste et partez sur une bonne note. Réservez d'ici minuit ce soir.  
Réservation sans code.



Vols au départ de Montréal. Réservez d'ici le 7 décembre. Voyagez d'ici le 26 juin 2013. Promo sans code. Tarifs aller simple incluant les taxes, surcharges et frais obligatoires.\* Porter peut exiger un achat jusqu'à 14 jours à l'avance. Le rabais est compris dans les tarifs. Tarifs à partir de :

HALIFAX 2 par jour <b>170 \$</b> Taxes et frais compris	TORONTO 17 par jour <b>109 \$</b> Taxes et frais compris	SAULT STE. MARIE <b>166 \$</b> Taxes et frais compris	ST. JOHN'S <b>212 \$</b> Taxes et frais compris	SUDBURY <b>166 \$</b> Taxes et frais compris	THUNDER BAY <b>166 \$</b> Taxes et frais compris	TIMMINS <b>166 \$</b> Taxes et frais compris	WINDSOR <b>166 \$</b> Taxes et frais compris	BOSTON <b>172 \$</b> Taxes et frais compris
CHICAGO <b>182 \$</b> Taxes et frais compris	MYRTLE BEACH <b>323 \$</b> Taxes et frais compris	NEW YORK <b>182 \$</b> Taxes et frais compris	WASHINGTON Dulles <b>182 \$</b> Taxes et frais compris					

**PRIX  
TOUT  
COMPRIS**

Réservez en ligne, appelez au 1-888-619-8622 ou contactez votre agent de voyages.

[flyporter.com](http://flyporter.com)

\*Réservez d'ici 23 h 59 heure de l'Est le 7 décembre 2012. Voyagez d'ici le 26 juin 2013. Ces tarifs ne sont pas en vigueur du 14 décembre 2012 au 6 janvier 2013. Le rabais s'applique au tarif de base sans frais ni taxes. Description détaillée des tarifs pour tous les itinéraires sur [flyporter.com](http://flyporter.com). Porter peut exiger un achat jusqu'à 14 jours à l'avance. Les tarifs sont fonction de la disponibilité. Les tarifs annoncés peuvent ne pas être disponibles pendant toute la période de voyage. Tarifs aller simple en classe Fixe au départ de la ville. Les tarifs à destination de la ville peuvent être différents. Nouvelles réservations seulement. Les tarifs incluent les taxes gouvernementales et les frais obligatoires. Ces montants peuvent aller jusqu'à 150 \$ par aller simple selon la destination. Les taxes étrangères fluctuent selon le taux de change en vigueur. Les frais pour des services optionnels, tels que les changements d'itinéraire, les bagages supplémentaires, la présélection de siège ou d'autres demandes spéciales, peuvent s'ajouter au montant total. Tarifs non remboursables. Il est possible de changer d'itinéraire moyennant des frais allant jusqu'à 200 \$ par personne et par trajet, plus toute différence de tarif. Les tarifs sont fonction de la disponibilité. Certaines conditions (incluant des frais de 20 \$ pour l'enregistrement d'un deuxième bagage, et les frais pour bagages excédentaires et/ou trop lourds) peuvent changer sans préavis et ne sont garanties qu'à l'émission du billet. Renseignez-vous auprès de Porter ou de votre agent de voyages. En cas de divergence entre le tarif de nos annonces et le tarif affiché sur notre site Internet au moment de la réservation, ce dernier prévaudra.

## ACTUALITÉS

## Montréal présente un budget de coalition sans surprise

BRIAN MYLES

Sans surprise, l'administration Applebaum a annulé la hausse de 1,1% de la taxe d'eau, en plus de réduire à 2% la hausse des tarifs de la Société de transports de Montréal (STM).

Le budget de coalition répond en grande partie aux attentes des partis d'opposition, qui s'indignaient de la hausse initiale de 3,3% des taxes. Même s'ils n'ont pas obtenu toutes les concessions espérées, Vision Montréal et Projet Montréal appuieront la deuxième mouture du budget lors d'une séance extraordinaire du conseil lundi prochain.

La hausse de 3,3% des taxes foncières avait été annoncée par l'ex-maire Gerald Tremblay et Michael Applebaum, en novembre dernier,

alors que la commission Charbonneau exposait les multiples scandales de corruption et de collusion à l'hôtel de ville. La mesure avait suscité l'indignation des Montréalais, en plus de précipiter la chute de M. Tremblay.

Les amendements déposés jeudi à la Commission des finances ramènent la hausse moyenne du fardeau fiscal à 2,2%, ce qui est conforme aux engagements initiaux pris par Michael Applebaum.

## Les services ne seront pas touchés

Ces mesures seront sans conséquences sur l'offre de services. Le manque à gagner de 36 millions se répercute sur le Fonds de l'eau, qui passera à 53 millions au lieu de 89 millions.

« Il n'y a pas vraiment de conséquences à couper

dans le 1,1% de l'eau », assure Robert Lamontagne, directeur du Service des finances. Lors de la présentation du premier budget, les responsables du Service de l'eau insistaient pourtant sur l'importance de poursuivre la capitalisation des Fonds pour que la Ville puisse poursuivre son ambitieux plan de 20 ans pour la réfection des égouts et des aqueducs.

En principe, il devrait rester dix ans à ce plan, un délai trop court, a reconnu le nouveau maire, Michael Applebaum. « Ce plan va nous prendre de 11 à 14 ans à cause de notre capacité de réaliser les projets », a-t-il dit. Montréal a mis les travaux d'infrastructure entre parenthèses (sauf pour des urgences) le temps que Québec adapte la loi 1 sur l'octroi des contrats.

Le répit attribué aux contribuables sera de

courte durée puisque la taxe d'eau est appelée à augmenter de nouveau dès l'an prochain.

Limiter la hausse des tarifs à la STM au rythme de l'inflation tout en augmentant le service est une opération plus complexe. Pour y parvenir, la Ville fait passer de 10 à 15 millions la bonification de sa contribution à la STM. C'est ce qui explique la hausse du budget général de la Ville, qui sera finalement de 4,88 milliards (en hausse de 135 millions ou 2,8% par rapport à 2012).

Pour financer l'opération, l'administration Applebaum va exiger des employés de la STM un effort supplémentaire de 5 millions dans la réduction des coûts du régime de retraite.

Le Devoir

## UN TEMPS DE GÉNÉROSITÉ



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La Guignolée des médias s'est tenue jeudi, avec l'aide de dizaines de bénévoles issus du monde de la télévision, de la radio et de la presse écrite, qui ont sollicité les dons d'argent et de nourriture afin de venir en aide aux plus démunis. En 12 ans, 20 millions de dollars ont ainsi été réunis, mais le Collectif pour un Québec sans pauvreté estime qu'il faudrait bien plus pour aider tous les Québécois dans le besoin.

## Radio-Canada, championne de la transparence

Québecor s'étonne de la note « A » accordée par la commissaire à l'information à la société d'État

STÉPHANE BAILLARGEON

Radio-Canada troque son bonnet d'âne pour l'étoile du champion tandis que Postes Canada passe de l'alarme rouge au très faible « F » du cancre dans le plus récent bulletin de performance des ministères et institutions fédérales du Commissariat à l'information. La commissaire Suzanne Legault a publié son rapport annuel jeudi.

La Loi sur l'accès à l'information permet d'obtenir des documents et des renseignements de la part des institutions gouvernementales selon le principe de la transparence démocratique et du droit des gouvernés à pouvoir surveiller leurs gouvernants. La commissaire à l'information vérifie la bonne et juste application de la loi.

Cette fois, Suzanne Legault qualifie d'« insatisfaisante » la piètre performance de la Société canadienne des postes. Elle parle par contre d'une progression « impressionnante » et même « remarquable » de CBC/Radio-Canada, qui passe de la note F en 2009-2010 à un A en 2011-2012.

Le « taux de présomption de refus » de la Société d'État est passé de 80% il y a cinq ans, quand le gouvernement a soumis son diffuseur à la Loi sur l'accès à l'information, à 4% en 2010-2011 et 2% cette année. Le délai de traitement des demandes est passé de 158 jours à 36 pendant la même période. « Les cadres supérieurs de Radio-Canada ont transformé cette organisation de telle

sorte qu'elle s'est engagée à remplir ses obligations en vertu de la Loi sur l'accès à l'information », commente la commissaire Legault.

Québecor, principal concurrent de Radio-Canada au Québec, reçoit « avec stupéfaction » cette évaluation positive. « L'entreprise tient à dénoncer la décision de la commissaire de récompenser l'amélioration relative de la performance de la société par rapport aux critères vagues et subjectifs dont elle s'est dotée, plutôt que la véritable capacité de CBC/Radio-Canada à livrer promptement et exhaustivement l'information demandée par les Canadiens », dit un communiqué diffusé jeudi.

Québecor émet à lui seul quatre demandes d'accès à l'information sur cinq adressées au diffuseur public. Sa critique souligne plutôt des « reproches » contenus dans le rapport de la commissaire. Par exemple, le fait que Radio-Canada a fait l'objet de 71 nouvelles plaintes cette année, dont 55 provenant du refus de divulguer des renseignements. Ou le fait que 234 plaintes concernant la société d'État ne sont toujours pas réglées.

« CBC/Radio-Canada n'a, à la lecture même des faits présentés dans le rapport de la commissaire, rien de l'élève modèle », déclare Serge Sasville, vice-président principal des affaires corporatives et institutionnelles de Québecor Média, dans le communiqué de l'entreprise.

Le Devoir

## Juripop au menu

Le ministre de la Justice, Bertrand St-Arnaud, a dit qu'il étudiait la possibilité d'apporter un meilleur financement aux organismes communautaires d'aide juridique, lors du souper annuel de Juripop, jeudi soir. Juripop souhaite que le ministère de la Justice mette sur pied un programme visant à soutenir les cliniques juridiques. « J'ai demandé à mes hauts fonctionnaires d'évaluer sérieusement la faisabilité de cette proposition, que je trouve particulièrement intéressante », a dit le ministre, devant les 200 invités présents pour l'occasion. Créé en 2009, Juripop a notamment apporté une aide juridique à de nombreux étudiants lors des manifestations du printemps dernier. Le président de la campagne de financement de Juripop, Lucien Bouchard, a de son côté critiqué l'accessibilité à la justice pour les personnes aux revenus modestes. « Est-ce que nous avons un accès suffisant à la justice ? La réponse est non ! », a dit l'ancien premier ministre.

Le Devoir

## AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

**AVIS PUBLICS**  
TOMBÉES POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

Le Devoir ne sera pas publié les 25 et 26 décembre 2012 ainsi que les 1<sup>er</sup> et 2 janvier 2013.

Le service des avis sera fermé ces mêmes journées.

**RÉSERVATIONS ET MATÉRIELS**

Publications des samedis 22 déc. et 29 déc. : les jeudis précédents avant midi  
Publications des lundis 24 déc. et 31 déc. : les jeudis précédents avant 16h00  
Publications des jeudis 27 déc. et 3 janv. : les vendredis précédents avant midi  
Publications des vendredis 28 déc. et 4 janv. : les vendredis précédents avant 16h00

Tél.: 514-985-3344 Fax: 514-985-3340

**AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES • HEURES DE TOMBÉE**

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

**Publications du lundi:** Réservations avant 12 h 00 le vendredi  
**Publications du mardi:** Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 514-985-3344 Fax: 514-985-3340 Courriel : avisdev@ledevoir.com  
Sur Internet : www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics  
www.ledevoir.com/services-et-annonces/appeles-d-offres

## Avis public

Régie des alcools, des courses et des jeux

## Avis de demandes relatives à un permis ou à une licence

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les trente jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ou à la licence ci-après mentionnée en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit sous affirmation solennelle faisant état de ses motifs ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les quarante-cinq jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur par tout moyen permettant d'établir son expédition et être adressée à la Régie des alcools, des courses et des jeux, 1, rue Notre-Dame Est, bureau 9.01, Montréal (Québec) H2Y 1B6.

NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION	NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
2947-2826 Québec Inc. CENTRE INTERNATIONAL DE BILLARD 6862-6864, rue Jarry Est Montréal (Québec) H1R 2S7 Dossier: 182-246	Changement de capacité de 3 Bars dont 1 sur terrasse existant Permis additionnels 2 Restaurants pour vendre dont 1 sur terrasse (demande amendée)	6862-6864, rue Jarry Est Montréal (Québec) H1R 2S7	9254-8981 Québec inc. RESTAURANT MARIU 5461, rue Sherbrooke Ouest Montréal (Québec) H4A 1W1 Dossier: 2209-641	Changement de catégorie de 2 Restaurants pour servir à 2 Restaurants pour vendre	5461, rue Sherbrooke Ouest Montréal (Québec) H4A 1W1
8336302 Canada Inc. RESTAURANT CARLOS & PEPE 1420, rue Peel Montréal (Québec) H3A 1S8 Dossier: 241-950	1 Restaurant pour vendre 2 Bars dont 1 avec danse et spectacles sans nudité (suite à une cession)	1420, rue Peel Montréal (Québec) H3A 1S8	9260-1517 Québec inc. RESTAURANT DEJUNER ET BURGER SMILEYS 150, boul. Crémazie Est Montréal (Québec) H2P 1E1 Dossier: 3458-361	1 Restaurant pour vendre	150, boul. Crémazie Est Montréal (Québec) H2P 1E1
9266-5470 Québec Inc. BAR BAINS DOUCHES 390, rue Saint-Jacques Montréal (Québec) H2Y 1S1 Dossier: 2186-344	1 Bar avec autorisation de danse (suite à une cession)	390, rue Saint-Jacques Montréal (Québec) H2Y 1S1	9269-5709 Québec Inc. À VENIR 1726, rue Notre-Dame Ouest Montréal (Québec) H3J 1M3 Dossier: 3459-393	2 Bars	1726, rue Notre-Dame Ouest Montréal (Québec) H3J 1M3
Maison des Futailles, s.e.c. 1250, rue Nobel Bureau 275 Boucherville (Québec) J4B 5H1 Dossier: 55-30-1206	Demande d'un permis d'entrepôt (alcool, spiritueux, vin, cidre, bière) aux fins du titulaire	7055, rue Notre-Dame Est Montréal (Québec) H1N 3R8			

Québec

**AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS**

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

**Avis public**

Villieray  
Saint-Michel  
Parc-Extension

**Montréal**

**ADOPTION ET ENTRÉE EN VIGUEUR**

**AVIS** est, par la présente, donné que le conseil d'arrondissement de Villieray-Saint-Michel-Parc-Extension a adopté, lors de sa séance ordinaire tenue le 6 novembre 2012, le règlement suivant :

• Règlement numéro 01-283-75 intitulé « Règlement modifiant le Règlement de zonage de l'arrondissement de Villieray-Saint-Michel-Parc-Extension (01-283) ».

En date du 27 novembre 2012, un certificat de conformité au plan d'urbanisme a été délivré relativement à ce règlement.

Toute personne intéressée peut consulter ce règlement au Bureau Accès Montréal situé au 405, avenue Ogilvy, du lundi au vendredi, aux heures régulières de bureau. Le règlement peut également être consulté sur le site internet de la Ville [www.ville.montreal.qc.ca/reglements](http://www.ville.montreal.qc.ca/reglements).

**PRENEZ EN OUTRE AVIS** que ledit règlement est entré en vigueur le 27 novembre 2012.

Le 7 décembre 2012

La secrétaire d'arrondissement,  
**Danielle Lamarre Trignac, avocate**

## Avis public

Régie des alcools, des courses et des jeux

## Avis de demandes relatives à un permis ou à une licence

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les trente jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ou à la licence ci-après mentionnée en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit sous affirmation solennelle faisant état de ses motifs ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les quarante-cinq jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à personne, et être adressée à la Régie des alcools, des courses et des jeux, 1, rue Notre-Dame Est, bureau 9.01, Montréal (Québec) H2Y 1B6.

NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION	NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
Maison des Futailles, s.e.c. 1250, rue Nobel Bureau 275 Boucherville (Québec) J4B 5H1 Dossier: 55-30-1206	Demande d'un permis d'entrepôt (alcool, spiritueux, vin, cidre, bière) aux fins du titulaire	7055, rue Notre-Dame Est Montréal (Québec) H1N 3R8			

Québec

**QTMG**  
HUISSIERS DE JUSTICE

760-22-007897-120 COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL dem. c. EMAH NSENG, LINE CLAUDE déf. Vente par huissier le 19 décembre 2012 à midi au 201 boul. Rousseau, Châteauguay (Québec) Tv 50<sup>e</sup>, Lecteur Blue Ray, etc. tels quels. ARGENT COMPTANT, CHÈQUE VISÉ, Marc Lemay h.j. QTMG, Huissiers de justice (514-257-8000)

**QTMG**  
HUISSIERS DE JUSTICE

500-22-193219-121 COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL dem. c. 9213-3644 QUÉBEC INC. déf. Vente par huissier le 20 décembre 2012 à midi au 1400 René Lévesque Ouest, Montréal (Québec) Équip. restaurant, etc. tels quels. ARGENT COMPTANT, CHÈQUE VISÉ, Marc Lemay h.j. QTMG, Huissiers de justice (514-257-8000)

**QTMG**  
HUISSIERS DE JUSTICE

505-22-019518-127 COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL dem. c. JONATHAN CABANA déf. Vente par huissier le 19 décembre 2012 à 10h00 au 39 St-Viateur, St-Rémi (Québec) Syst. son, Tv 40<sup>e</sup> etc. tels quels. ARGENT COMPTANT, CHÈQUE VISÉ, Marc Lemay h.j. QTMG, Huissiers de justice (514-257-8000)

**AVIS AUX CRÉANCIERS**

AVIS EST PAR LES PRÉSENTS donné que GESTION E. DUFOUR INC. société légalement constituée ayant sa place d'affaires au 5819, 6<sup>e</sup> Avenue, Montréal, Qc, a fait cession de ses biens le 26 novembre 2012 entre les mains de PINSKY, BISSON INC., et que la première assemblée des créanciers se tiendra le 14 décembre 2012 à 11h00, au bureau du Syndic, 96 rue Turgeon, suite 300, Ste-Thérèse, Qc, J7E 3H9. DATÉ À STE-THÉRÈSE, ce 3 décembre 2012.

Éric Bisson, CPA, CA, CIRP, Syndic Responsable de l'actif

**Avis public**

**Montréal**

(Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (L.R.Q., c. E-15.1.0.1, art. 12)

Prenez avis que le projet de règlement intitulé « Règlement sur le Code de conduite des employés de la Ville de Montréal », dont l'adoption était prévue à l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 22 novembre 2012, a été retiré de l'ordre du jour de cette assemblée.

Ce projet de règlement sera soumis au conseil municipal lors de son assemblée ordinaire du 17 décembre 2012 afin que ce conseil adopte une résolution établissant son orientation sur ce dossier. Le projet de règlement sera ensuite soumis au conseil d'agglomération en vue de son adoption finale lors d'une assemblée ordinaire qui se tiendra le jeudi 20 décembre 2012, à 17 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 275, rue Notre-Dame Est.

Veillez noter que le résumé de ce projet de règlement a paru dans l'avis publié dans le journal Le Devoir du 15 novembre 2012 et demeure disponible en tout temps sur le site Internet de la ville : [www.ville.montreal.qc.ca](http://www.ville.montreal.qc.ca), dans la section relative aux avis publics.

Montréal, le 7 décembre 2012

Le greffier de la Ville,  
**M<sup>re</sup> Yves Saindon**

**AVIS DE DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM D'UN ENFANT MINEUR**

PRENEZ AVIS que KETTLY JEAN-LOUIS, en sa qualité de mère, dont l'adresse est le 12325 avenue Primat-Paré, Montréal, Québec, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de KEYV ALEXANDRA JEAN-LOUIS en celui de KELLY ALEXANDRA SERVIUS. Avis rempli et signé à Montréal, le 23 novembre 2012

KETTLY JEAN-LOUIS

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LAVAL COUR SUPÉRIEURE No 540-05-008197-125 ET ÉTA-3067-12 L'AGENCE DU REVENU DU QUÉBEC Partie demanderesse VAN TUAN VU Partie défenderesse PRENEZ AVIS que le 19/12/2012 à 10:00 AU 3128, 5e RUE LAVAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de VAN TUAN VU, saisis en cette cause, soit: HONDA CRV 2004 CONDITIONS: ARGENT OU CHEQUE VISE JAS-TINDER BHANDAL, HUISSIER DE L'ÉTUDE PHILIPPE & ASSOCIÉS HUISSIERS DE JUSTICE 165, DU MOULIN ST-EUSTACHE QUÉBEC J7R 2P5 TEL 450-491-7575

**AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE**

Avis est par les présents donné que l'inventaire des biens de feu Madeleine Joncas, en son vivant domiciliée au 4954, Clément-Loockuel, Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec), décédée le 14 juillet 2011, peut être consulté au 1408, Dulongpré, L'Anceinne-Lorette, (Québec), G2E 5N1.

Québec, le 4 décembre 2012.

Sophie Pelchat

Avis par les présents donné que, suite au décès de Henrik KINSKI, survenu à St-Jérôme le 24 décembre 2011 (en son vivant domicilié au 598, Côte St-Paul, St-Colomban, Qc, J5K 1Z9), un inventaire sous seing privé des biens du défunt a été préparé par le liquidateur, Françoise GRAVEL, le 5 décembre 2012.

Copie de cet inventaire peut être consultée par les intéressés, à l'étude de Me Lucie BELIVEAU, notaire, 36, ave. Filion, bureau 201, Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R0 (450-744-0388) Donné le 5 décembre 2012.

Me Lucie BELIVEAU, notaire

**CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE JOLIETTE**

**AVIS PUBLIC**

**COUR MUNICIPALE VILLE DE REPENTIGNY**

**VILLE DE CHARLEMAGNE VS**

LOISEAU, David (30-12-1979), QUINIO, Mathieu (13-03-1993), GILL, Simon (12-04-1989), GILL, Francis (03-09-1991), MICHEL, Roxanne (10-02-1988), GIO, NET-PERREAU, Tommy (16-02-1992), ROY, Simon (24-04-1986), GIROUX, Olivier (15-10-1991), MALBIEU, Jean-François (21-05-1992), TREMBLAY, Virginie (11-08-1995), MARION, Priscilla (17-01-1978), MERCEUS, Kandy (24-08-1991), LAUREN-DEAU, Benoit (22-03-1964), WILLIAMS, Michaël (17-10-1971), PELOQUIN, Alexandre (31-03-1986), ROBERGE, Benjamin (09-03-1989), LAMOUREUX, Sylvain (30-12-1974), RIVERA-RIVAS, Amadeo-Josue (06-11-1980), DENIS-WILLIAMS, Christopher (10-07-1989), NINI, Mélissa (14-08-1989), MERON, Marie-Gina (21-08-1977), ST-PIERRE, Jo-seph (13-12-1967), NANTEL, Kevin (05-02-1991), BAHAJI, Omar (13-11-1986), BOISSEAU-HUBERT, Dominic (20-07-1992), OUMET, Chantal (19-07-1973), COTRONI-BRUNO, Nicky (03-02-1993), FOREST, Millie (03-05-1982), GAUVIN-PELLETIER, Jeff (17-07-1981).

**PAR ORDRE DE LA COUR**

Les intimés sont par les présents, requis d'enregistrer un plaidoyer dans les 30 jours de la présente signification, à la Cour Municipale de Repentigny, située au 1, montée des Arsenaux à Repentigny, J5Z 2C1.

Une copie du constat d'infraction est déposée au greffe de cette Cour.

Prenez de plus avis, qu'à défaut d'enregistrer un plaidoyer, un jugement sera prononcé contre vous sans autre avis.

Marie-Claude Roux, greffière Cour Municipale de Repentigny

PRENEZ AVIS que la personne morale CONSEIL DE LA CO-PROPRIÉTÉ DU QUÉBEC, ayant son siège au 600-485 McGill à Montréal (Québec) H2Y 2H4, a l'intention de demander sa dissolution. Est produite à cet effet la présente déclaration requise par les dispositions de l'article 42 de la Loi sur la publicité légale des entreprises.

**Du bénévolat, oui ! Mais où ?**

514.842.3351  
CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE MONTRÉAL  
cabm.net

## LE MONDE

ÉGYPTE

## L'armée protège la présidence

Les opposants au président manifestent encore

L'armée égyptienne a déployé des chars et établi un périmètre de sécurité jeudi autour du palais présidentiel après des heurts meurtriers entre partisans et adversaires du président, Mohamed Morsi, dont le renforcement des pouvoirs a plongé le pays dans la crise.

M. Morsi, dans un discours télévisé en fin de journée, a invité l'opposition à un dialogue samedi et a assuré qu'il respectait la liberté d'expression. Le président a précisé que les discussions devraient porter sur l'élaboration d'une loi électorale et sur une feuille de route à suivre après le référendum sur le projet de Constitution qui divise le pays.

En soirée cependant, des manifestants égyptiens ont mis le feu au siège des Frères musulmans au Caire après avoir attaqué le bâtiment, a annoncé Mahmoud Ghozlan, porte-parole du mouvement islamiste dont est issu le président Mohamed Morsi.

## Des barricades

Dans l'après-midi, l'armée avait mis en place des barricades de barbelés à environ 150 mètres du palais présidentiel, après avoir ordonné aux manifestants de quitter les lieux.

Les partisans du président islamiste sont partis, mais plusieurs milliers de militants de l'opposition se sont rassemblés à nouveau sur une place près du palais. «*Nous voulons un État civil, ni militaire, ni religieux*», proclamait une banderole.

La garde républicaine, une unité de l'armée chargée de



MAHMOUD KHALED AGENCE FRANCE-PRESSE

Devant la dégradation du climat social, le président Morsi a prononcé une allocution télévisée jeudi soir.

protéger la présidence, avait sommé les manifestants de quitter les abords du palais et interdit les rassemblements aux alentours du complexe au Caire. «*Nous sécurisons le président qui représente la légitimité*», mais «*la garde républicaine n'ouvrira jamais le feu sur le peuple*», a affirmé sur place un officier de cette unité.

Les heurts qui ont duré toute la nuit de mercredi à jeudi ont fait, selon un dernier bilan de sources médicales, sept morts et des centaines de blessés. Il s'agit des pires violences depuis l'élection en juin

de M. Morsi, le premier président islamiste d'Égypte.

## Le décret

Des opposants à M. Morsi ont également incendié des locaux des Frères musulmans à Ismailiya et Suez.

Deux journalistes et un technicien de Radio France Internationale (RFI) ont été frappés mercredi alors qu'ils couvraient ces manifestations, a indiqué la station.

L'Égypte traverse une grave crise depuis un décret du 22 novembre par lequel M. Morsi a étendu ses préro-

gatives et les a placées au-dessus de tout contrôle judiciaire, une situation qui s'apparente de fait à des pleins pouvoirs.

M. Morsi répète que ses pouvoirs exceptionnels sont «*temporaires*» et ne sont destinés qu'à accélérer une transition tumultueuse entamée après la chute de Hosni Moubarak il y a près de deux ans.

Pour sortir de la crise, l'institution égyptienne d'Al-Azhar, la plus haute autorité de l'islam sunnite, a demandé au président de suspendre le décret.

Agence France-Presse

ÉTATS-UNIS

## Clinton vante Susan Rice

Le chef de la diplomatie américaine, Hillary Clinton, a défendu jeudi à Dublin sa potentielle remplaçante, Susan Rice, estimant que l'actuelle ambassadrice à l'ONU était «*solide*» et avait contribué à définir des politiques importantes.

«*Permettez-moi de répéter ce que j'ai déjà dit à maintes reprises: Susan Rice a fait un excellent travail en tant qu'ambassadrice à l'ONU*», a déclaré Mme Clinton avant une rencontre tripartite avec son homologue russe Sergueï Lavrov et l'émissaire international pour la Syrie, Lakhdar Brahimi.

Actuellement en poste aux Nations unies, Mme Rice est la cible de critiques des républicains pour le compte-rendu qu'elle a fait à la télévision de l'attaque du consulat de Benghazi en Libye, le 11 septembre, lors de laquelle l'ambassadeur et trois autres Américains ont été tués.

Mandatée par la Maison-Blanche et sur la base d'informations des services de renseignement, elle avait expliqué qu'en l'état des informations disponibles, l'assaut ne semblait pas lié au terrorisme, une interprétation plus tard réfutée.

Mme Rice a reconnu elle-même l'erreur, mais plusieurs républicains menacent de bloquer son éventuelle nomination au département d'État. L'opposition dispose en effet d'une minorité de blocage au Sénat sur toutes les nominations de ministres.

Agence France-Presse

## Les réfugiés afghans du Pakistan sont réfractaires au retour

Les pressions d'Islamabad et les incitations au retour de l'ONU n'y font rien: l'écrasante majorité du million et demi de réfugiés afghans au Pakistan refusent toujours de rentrer dans leur pays par crainte de n'y retrouver que la guerre et la misère.

Barbe de mandarin, lunettes de soleil et turban sur visage buriné, le vieil Azat Khan est assis à même le sol. Derrière lui, des enfants barbouillés aux cheveux roux s'amuse autour d'un car coloré qui s'apprête à prendre la route de l'Afghanistan voisin depuis Peshawar, carrefour commercial du nord-ouest pakistanais proche de la frontière.

Après 30 ans d'exil, Azat a décidé de rentrer au pays. Comme plus de cinq millions de ses compatriotes, il avait fui l'Afghanistan avec sa famille au début des années 80, peu après l'invasion soviétique, pour le Pakistan voisin. Il n'a toutefois cessé d'y retourner, d'abord jeune pour combattre les Soviétiques, puis pour faire des affaires ou voir sa famille.

Depuis que les talibans ont été chassés du pouvoir à Kaboul à la fin 2001, 3,8 millions de réfugiés afghans au Pakistan sont rentrés chez eux. Mais il en reste toujours 1,6 million, les irréductibles, dont la majorité sont des jeunes nés et ayant grandi au Pakistan.

## Instabilité

Les réfugiés subissent une pression du gouvernement pakistanais, qui les considère comme un facteur d'instabilité, réclame leur départ et n'a toujours pas dit s'il allait renouveler leurs permis de résidence qui expirent fin décembre. Dans le même temps, l'agence de l'ONU pour les réfugiés (HCR) leur offre depuis fin octobre davantage (essence, bâches, vêtements) pour les inciter à rentrer.

Résultat: environ 10000 d'entre eux ont sauté le pas, soit plus du double qu'à la même période l'an dernier. «*Je suis heureux de partir, ça me coûte moins cher*» grâce à l'ONU, dit Azat.

«*Ma maison est complètement détruite là-bas, je dois la reconstruire*», dit ce père de 11 enfants originaire de la province de Paktia, confiant dans l'avenir de son pays en dépit des craintes de nou-

velle guerre civile après le retrait de la majorité des forces occidentales prévu à la fin 2014. Car chaque retour est un pari: en quittant le Pakistan, ces Afghans abandonnent leur statut de réfugiés. S'ils y retournent, ce sera sans statut légal comme un autre million d'Afghans illégaux, régulièrement accusés par les Pakistanais d'être des criminels.

L'ONU n'est pas dupe et sait bien que son offre améliorée ne règlera pas le problème. Selon une vaste enquête qu'elle a menée avant le lancement de l'offre bonifiée, près de 97% des réfugiés afghans «*n'ont pas l'intention*» de quitter le Pakistan, principalement en raison de l'insécurité en Afghanistan.

## La sécurité

«*Certains pensent que la situation sécuritaire s'est améliorée en Afghanistan, mais ils ont tort*», tranche Malak Nader, mi-quarantaine, barbe de charbon, qui représente 500 familles du camp de réfugiés de Jalala situé en banlieue de Mardan, cité agricole du nord-ouest pakistanais.

Avec ses champs de canne à sucre, ses bœufs et ses poulets, ses maisons en torchis, Jalala ressemble davantage à un village de paysans qu'à un camp de réfugiés.

M. Nader, un chauffeur de camion, ne veut pas risquer de perdre ce qu'il a construit au Pakistan pour embrasser un destin incertain en Afghanistan. «*Si nous soutenons le gouvernement, les talibans viendront le lendemain nous égorger et si nous soutenons les talibans, les forces de la coalition vont nous bombarder*», dit-il. «*Tant que le gouvernement pakistanais ne nous expulse pas, nous resterons ici*», assure-t-il.

Face à l'impasse, des ONG proposent la création d'un permis hybride permettant aux Afghans comme aux Pakistanais de travailler des deux côtés de la frontière en toute légalité sans crainte d'être harcelés par les forces de sécurité.

Qu'arrivera-t-il le 1<sup>er</sup> janvier si les permis ne sont pas renouvelés? «*Je polis ma boule de cristal chaque matin, mais elle est encore brouillée*», répond Neill Wright, chef du HCR au Pakistan.

Agence France-Presse

## Berlin va envoyer des soldats à la frontière turco-syrienne

Le gouvernement allemand a approuvé jeudi l'envoi de deux batteries de missiles Patriot en Turquie et prévoit de déployer jusqu'à 400 soldats de la Bundeswehr pour protéger ce pays d'éventuelles menaces syriennes. L'armée allemande étant sous contrôle de la chambre basse du Parlement (Bundestag), l'intervention, sous le commandement de l'OTAN, doit encore recevoir l'aval des députés.

Mais le vote, espéré entre le 12 et le 14 décembre prochain, ne devrait être qu'une formalité, le principal groupe d'opposition, les sociaux-démocrates du SPD, ayant déjà laissé entendre qu'ils voteraient oui avec la majorité de la chancelière Angela Merkel.

Le ministre allemand de la Défense, Thomas de Maizière, a expliqué lors d'une conférence de presse que «*les réflexions, notamment sur les lieux où seront déployées ces batteries ne sont pas encore tout à fait terminées*». «*C'est une décision grave face à une situation grave, et c'est tout sauf une évidence*», a commenté de son côté le ministre des Affaires étrangères, Guido Westerwelle, également présent à la conférence de presse.

## S'armer

«*Du fait du conflit en Syrie, il y a déjà eu des morts en Turquie*», a-t-il rappelé, au sujet des villageois tués à la frontière par des obus tirés depuis la Syrie, «*et il est normal et juste que la Turquie souhaite s'armer face à un régime [...] qui pourrait avoir recours à des mesures qui provoqueraient un embrasement*» dans la région. Les Patriots sont capables en quelques se-

condes de détruire en vol d'éventuels missiles en provenance de la Syrie voisine.

Mais ils ne pourront «*en aucun cas servir à l'instauration ou à la surveillance d'une zone d'exclusion aérienne au-dessus du territoire syrien ou à d'autres actions de type offensif*», a souligné le ministre allemand de la Défense.

Les deux ministres ont souligné avec insistance la dimension défensive de l'engagement allemand, notamment pour rassurer une opinion publique majoritairement hostile aux interventions militaires à l'étranger, que ce soit en Turquie, en Afghanistan ou ailleurs.

## Un mandat clair

Le projet de mandat court jusqu'au 31 janvier 2014, mais «*nous avons la possibilité, si la situation le permet, de mettre fin à cette intervention avant cette date*», a même fait miroiter Thomas de Maizière. «*On ne sait jamais de quoi est capable un régime qui s'écroule. C'est pourquoi il est normal d'agir préventivement*», a argumenté Westerwelle, tout en disant très clairement qu'une éventuelle «*intervention [sur le territoire syrien] n'est en aucun cas liée à ce mandat*».

«*La dimension dissuasive [du déploiement de Patriot] doit servir à ce que cette capacité ne se transforme pas en intention*», a-t-il complété. Pour Guido Westerwelle, l'usage d'armes chimiques n'est pas une ligne rouge «*tracée par l'OTAN ou par les Occidentaux, c'est une ligne rouge tracée par l'ensemble de la communauté internationale*».

Agence France-Presse et Libération

## L'ESPAGNE MANIFESTE



DOMINIQUE FAGET AGENCE FRANCE-PRESSE

Des milliers de personnes ont manifesté jeudi à Madrid et Barcelone pour défendre l'unité espagnole en cette période de tensions entre le gouvernement central et le gouvernement régional de la Catalogne.

## Soudan: épidémie de fièvre

L'épidémie de fièvre jaune, qui a déjà tué au moins 165 personnes au Darfour, est la pire que l'Afrique ait connue depuis des décennies, a annoncé jeudi l'OMS. Depuis le 2 septembre, au moins 732 cas suspects de fièvre jaune ont été recensés au Darfour, dont 165 mortels, avait annoncé quelques heures plus tôt un rapport de l'OMS.

Agence France-Presse

## Kate va mieux

Kate, l'épouse du prince William enceinte du futur héritier du trône, a quitté jeudi au bras de son mari l'hôpital où elle avait été admise pour des nausées sévères, arborant un large sourire. Portant un manteau bleu et une écharpe assortie pour se protéger du froid, la jeune femme a hoché la tête, en esquissant un «*beaucoup mieux*» en réponse aux photographes et cameramen qui l'interpellaient.

Agence France-Presse

**Sophie DOWNS**  
Membre O.P.Q. et R.C.P.O.S.S.

**Psychologue clinicienne**  
ADULTES · COUPLES  
25 ANS D'EXPÉRIENCE

514-861-0630  
VIEUX-MONTRÉAL

**Congédié?**  
Voyez  
**François Gendron**  
avocat  
LL.L., M.A., Ph.D.  
Vieux Montréal 514.845.5545

## ÉDITORIAL

## CRÉDITS BUDGÉTAIRES

## Les universités au pas

Le gouvernement de Pauline Marois a une explication passe-partout pour justifier les coupes qui traversent l'ensemble des ministères : cap sur le déficit zéro. Mais les réponses comptables n'empêchent pas les incohérences politiques. Le sort réservé aux universités est à cet égard exemplaire.

Tous ceux qui ont vraiment osé croire que le Sommet sur l'enseignement supérieur serait l'occasion de faire le point sur le financement des universités viennent de comprendre, par la grâce du budget des dépenses déposé jeudi, qu'une étape vient d'être sautée. Il n'y pas de problème de financement, annonce le gouvernement : les recteurs n'ont qu'à couper. On voit même des syndicats de professeurs applaudir, s'offrant pour suggérer où passer les ciseaux.

Cela s'appelle piper les dés, comme l'ont compris tant les recteurs que les associations étudiantes. Le gouvernement, d'un côté, prétend mener un exercice de consultation sans préjugé, où toutes les options sont sur la table; de l'autre, il impose aux universités des coupes immédiates de l'ordre de 124 millions.

«L'effort de rigueur que l'on demande, on le demande aussi au recteur de l'Université Laval», a tranché le président du Conseil du trésor, Stéphane Bédard, en réaction aux dénonciations que faisait déjà mercredi ledit recteur, Denis Brière, aux compressions qui s'en venaient.

Mais si l'effort de rigueur doit avoir un tel effet rouleau compresseur, à quoi sert-il alors de tenir des sommets où l'on parle-parle, jase-jase aimablement? Y a-t-il sous-financement des universités? Il semble bien que non puisque le gouvernement s'attend à ce que des millions puissent être coupés en quelques semaines. On n'y arrivera pas simplement en réduisant les salaires des recteurs, même si certains d'entre eux sont honteusement bien rémunérés.

Quant aux idées nouvelles pour sortir les universités du marasme, convenons au moins que n'est que du vent. Ainsi de celle qui a fait consensus la semaine dernière, lors de la première rencontre thématique du Sommet sur l'enseignement supérieur, tenue à Québec : la création d'un organisme indépendant qui veillerait sur la qualité de la formation universitaire. Quel mirage quand des coupes sont imposées cette année, l'année suivante, sans oublier les mystérieux 200 millions de dollars de compressions qui s'ajouteront en 2013-2014 pour tous les ministères.

On mise sur l'avenir, on se reprendra dans deux ans, cinq ans, dix ans? Non, parce qu'alors, il faudra d'abord rattraper les retards causés par les compressions actuelles avant de mettre en place une nouvelle structure.

Et on ne parle pas ici que de dépenses de fonctionnement. Le soutien à la recherche liée au monde universitaire est aussi fortement diminué. C'est à cause de la fin de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2010-2013, lit-on dans les documents du Conseil du trésor, mais patience, une nouvelle politique est en voie d'élaboration. Gageons plutôt que le ministère ne sera pas très pressé qu'elle voit le jour... Rien de rassurant pour développer le Québec de demain.

La première ministre Pauline Marois ne peut du même souffler assurée, comme elle le faisait jeudi, que l'éducation est «la priorité des priorités» et faire des choix qui la minent. Elle est là, l'incohérence. Les universités en donnent un exemple, on pourrait en trouver dans d'autres secteurs : en culture, en santé, dans tout ce qui touche les pauvres...

Et qu'on nous évite l'air, archi-connu, de l'impasse budgétaire. N'est-ce pas pour cela que le PQ devait aller chercher de l'argent ailleurs, dans les poches des minières, par exemple?

## AFFAIRE BOISCLAIR

## Les «vieux partis»

Il faut saluer la décision de l'ex-ministre André Boisclair de renoncer au double statut de délégué général du Québec à New York et de sous-ministre adjoint, qui l'aurait assuré d'un poste permanent dans la fonction publique.

Personne ne conteste les compétences de M. Boisclair et on comprend même qu'il ait voulu assurer ses arrières. Mais rien n'obligeait l'ancien politicien à accepter un poste qui vient avec ses exigences, certes, et aussi avec le prestige et d'excellentes conditions de travail.

Affaire classée, tant mieux! À l'évidence, M<sup>me</sup> Marois a été surprise par la virulence des réactions. «Je dois dire que ce débat m'a permis de mesurer encore mieux l'ampleur des attentes des Québécois pour un changement de cap dans la façon de gouverner», a-t-elle commenté.

Elle ne pouvait si bien dire! Mais dans quel monde M<sup>me</sup> Marois a-t-elle vécu pendant ces neuf années d'opposition? Les gens du PQ savent pourtant que l'exaspération populaire atteint des sommets à cause de la fraude, de la collusion, mais aussi du copinage, du favoritisme et des privilèges indus accordés aux amis du pouvoir.

Une exaspération qui ne vise pas seulement la haute fonction publique non permanente dont M<sup>me</sup> Marois promet maintenant de revoir les conditions d'embauche en annonçant la création d'un comité de travail. Tous les élus et les dirigeants de sociétés d'État aux salaires soufflés par des primes au rendement bidon, des régimes de retraite multimillionnaires et des allocations de départ injustifiées sont aussi dans la mire des citoyens, mais pas dans celle de ce gouvernement, qui plaide pourtant pour que chacun fasse sa part.

Combien de citoyens sont aujourd'hui convaincus que ceux qui aspirent à les gouverner sont surtout motivés par l'ambition personnelle et la perspective d'un accès facile au plat de bonbons?

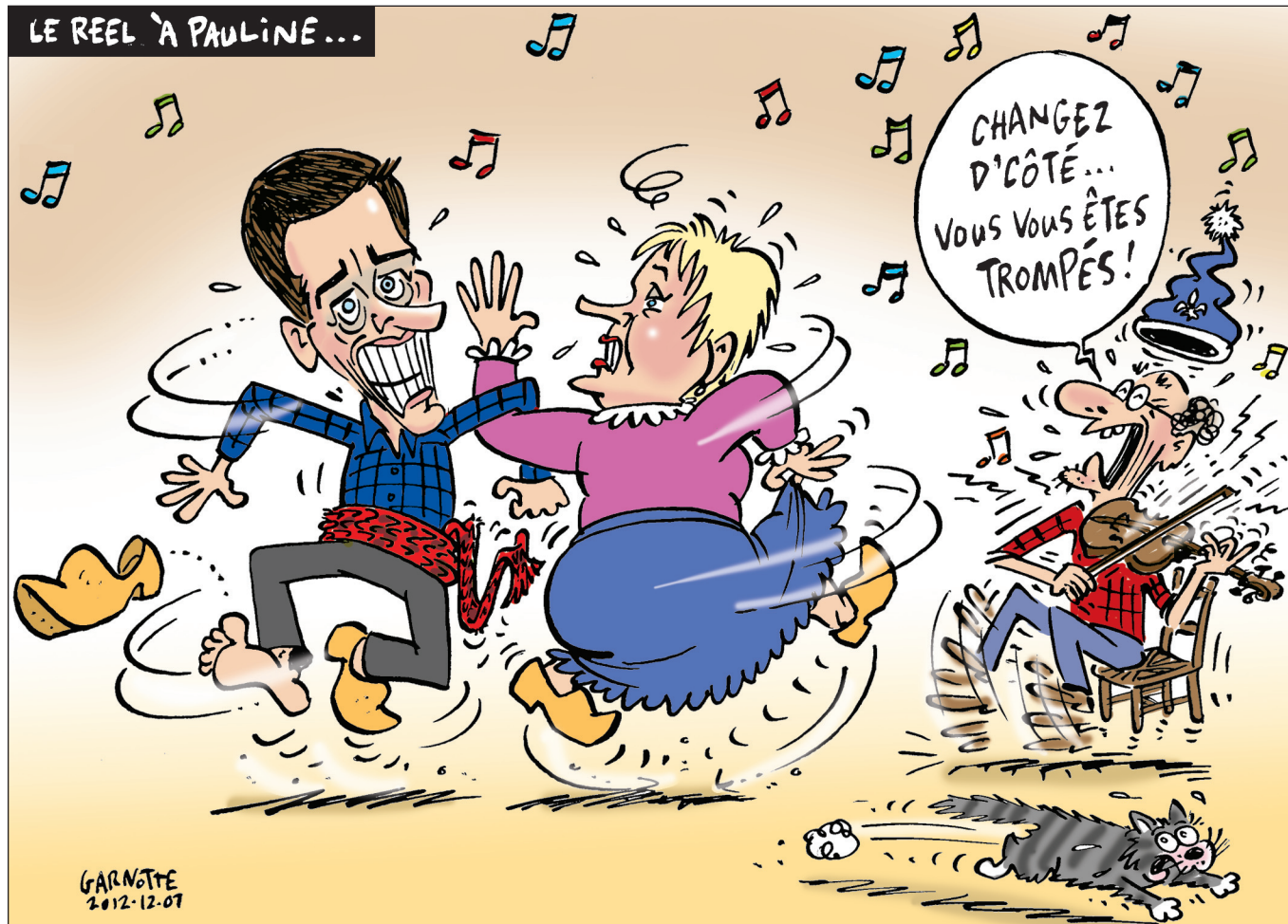
Pendant longtemps, le Parti québécois de René Lévesque et, avant lui, le Parti libéral de Jean Lesage ont incarné le rôle de défenseurs de l'intégrité en politique québécoise. Malheureusement, dans les deux cas le pouvoir a fait son œuvre. Qui sait si, aujourd'hui, le parti qui parviendrait seulement à convaincre les électeurs de sa détermination inébranlable à gérer les fonds publics en bon père de famille, selon l'expression consacrée, ne recueillerait pas l'appui de la majorité plus certainement que le meilleur vendeur de chimères?

j-rsansfacon@ledevoir.ca

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU  
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE  
Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN  
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



## L E T T R E S

## Politique, société et corruption

La chronique de Michel David de samedi dernier, intitulée *L'examen de conscience*, appelle la société québécoise tout entière à s'interroger sur la détérioration de son éthique. M. David s'inquiète des répercussions que cette détérioration des mœurs peut avoir sur la ferveur souverainiste du peuple québécois.

Je serais tenté de suggérer que c'est peut-être le phénomène inverse qu'il faut considérer. C'est le fait de croire qu'on ne pourrait jamais parvenir à la souveraineté qui a amené, dans le passé, bon nombre de nos leaders politiques québécois à se laisser tenter par la corruption. C'est en tout cas la thèse que défend un historien québécois, Stéphane Kelly, dans un livre intitulé *La petite loterie*, publié en 1997, chez Boréal.

Ce livre explique comment la Grande-Bretagne a pu maintenir très longtemps sa domination sur ses nombreuses colonies en favorisant un système de corruption chez les élites des peuples conquis. Un cas parmi d'autres : celui de Georges-Étienne Cartier, jeune patriote actif à la bataille de Saint-Denis en 1837, qui deviendra, quelques décennies plus tard, très impliqué dans le scandale financier de la construction du chemin de fer vers l'Ouest.

Et aujourd'hui, si on compare les derniers gouvernements qu'on a connus du Parti québécois et du Parti libéral, on voit bien que le dossier du premier, même s'il n'est pas au-dessus de tout reproche, est beaucoup plus propre que celui du second. Il semblerait donc que l'histoire se répète.

Gilles Léveillé  
Le 5 décembre 2012

## La fin du monde à la une

Clic, cliquez, cliquons... Voilà le début d'une nouvelle ère!

Je participe à cette nouvelle ère avec difficulté... émerveillement... enthousiasme... et obligation, comme poussée hors du temps d'avant le clic.

Le clic a façonné un nouvel humain plus libre? plus humain? plus communicatif?

Le clic a gommé le régionalisme pour faire place au planétaire et voici un acrostiche de la définition qu'on pourrait en faire :

Commande  
Libre  
Instantanée  
Connective

Le clic relie le nouvel humain à un monstre nouveau, héros mythique du XXI<sup>e</sup> siècle, qui possède un cerveau interchangeable à l'infini, capable de répondre à la vitesse du son aux questions les plus secrètes du nouvel humain.

Ne serait-ce pas une nouvelle forme d'esclavage contrôlé à l'échelle planétaire?

Ne serait-ce pas l'avènement de nouveaux prophètes insidieusement manipulateurs?

Ne serait-ce pas le début de la robotisation du nouvel humain totalement aliéné par le fil invisible qui mène au cerveau?

La question qui se pose est : que devient le nouvel humain si survient une rupture prolongée de ce fil invisible puisqu'il ne sait plus se servir que du clic?

Marie Rosaz  
Le 6 décembre 2012

## L'après-guignolée

Je rêve du jour où toutes les personnes de bonne volonté décideront

d'investir pour qu'il n'y ait plus de guignolée. Je m'explique. Sur son blogue (3 décembre), Emilie Larivée-Tourangeau nous dit que cette année, selon Moisson Montréal, près de 5000 personnes de plus sur l'île de Montréal ont eu recours pour une première fois à l'aide alimentaire. Allons-nous longtemps accepter cet état de choses? Ne pourrions-nous pas décider collectivement d'infléchir cette tendance en travaillant pour que 10% moins de gens aient besoin de recourir à l'aide alimentaire l'an prochain?

Pour un pays riche, viser à ce que la pauvreté diminue de 10% par année, n'est-ce pas un objectif accessible? Ainsi nous arriverions en moins de 10 ans à presque éliminer la pauvreté.

Nous savons que la pauvreté a un prix très élevé. N'ayons pas peur d'investir dans un Québec sans pauvreté. Nous y gagnerons tous! Et la dignité de tous et toutes y gagnera aussi.

La guignolée, c'est charitable, c'est un coup de cœur annuel, mais cela ne change en rien la situation des gens pour les autres mois de l'année.

Le Collectif pour un Québec sans pauvreté nous informe qu'au «Québec, une personne sur 10 n'a pas un revenu suffisant pour combler ses besoins de base. Plus de 750 000 personnes manquent cruellement de l'essentiel, sont obligées de faire des choix déchirants, vivent littéralement en situation de survie». Le Collectif a des propositions crédibles, concrètes; à nous de les appuyer pour que notre gouvernement, qui a voté une Loi anti-pauvreté en 2002, passe enfin à l'action.

Rachel Vinet  
Montréal, le 5 décembre 2012

## LIBRE OPINION

## Mieux vaut un pipeline que des pétroliers!

CHRISTIAN PICARD  
Étudiant en science politique  
à l'Université Laval

Le débat qui agite les milieux environnementaux au sujet du pipeline d'Enbridge en est un faux. Les deux principaux arguments des opposants sont les suivants : les risques de fuites sont trop élevés (Enbridge ayant d'ailleurs à son actif une fuite importante à Kalamazoo, États-Unis, 2010) et le renversement du flux du pipeline ne servirait pas le Québec, mais permettrait plutôt d'acheminer le pétrole de l'Alberta à Montréal, d'où il partirait par pétrolier pour rejoindre la Nouvelle-Angleterre.

Ces deux arguments sont faux : certes, il existe des risques de fuite sur les pipelines, les faits le montrent clairement. Mais actuellement, tout l'approvisionnement du Québec arrive par pétroliers. Le risque est celui des marées noires, lesquelles sont autrement plus importantes et dévastatrices que des fuites d'oléoduc. Règle générale, les marées noires se calculent non pas en centaines de milliers de litres (comme le sont en général les fuites de pipeline), mais en centaines de milliers de tonnes de pétrole. De plus, alors que

les impacts d'une fuite de pipeline restent localisés dans l'espace, une marée noire est soumise aux courants marins et peut souiller des centaines de kilomètres de côtes lorsqu'elle se produit en mer ou sur un fleuve. Le pétrole du Québec vient essentiellement de la mer du Nord et de l'Afrique du Nord. Il faut donc que des pétroliers empruntent des chemins maritimes de plusieurs milliers de kilomètres, longeant souvent des côtes, uniquement pour nous approvisionner. En comparaison, les risques de fuites d'un pipeline sont ridiculement bas et beaucoup plus faciles à gérer. J'oserais même ajouter qu'utiliser un pipeline est faire preuve de responsabilité morale tant sur la scène internationale que provinciale, puisque le pipeline nous permettrait de réduire significativement le nombre de pétroliers circulant sur le fleuve Saint-Laurent.

Il y a aussi ceux qui nous rappellent le désastre de Kalamazoo, arguant qu'on ne peut faire confiance à Enbridge pour assurer la sécurité de ses installations. Comme me le rappelait un collègue, je vous dirais ceci : est-ce vraiment dans l'intérêt d'Enbridge d'avoir une fuite majeure qui va lui faire perdre des millions de dollars? Est-ce son intérêt d'avoir

une fuite majeure qui va être une catastrophe en relations publiques (pour ces deux questions, je vous rappellerai l'accident de Deepwater Horizon et les conséquences pour BP)? Poser la question, c'est y répondre...

Pour ce qui est du fait que le pipeline d'Enbridge servirait à alimenter la Nouvelle-Angleterre, l'argument est plutôt faible. La raffinerie d'Ultramar à Montréal est actuellement dans une situation difficile du fait que son approvisionnement en pétrole est de plus en plus coûteux. Recevoir du pétrole albertain lui permettrait de réduire ses coûts. Elle ne laissera certainement pas ce pétrole lui passer sous le nez. De plus, il n'y a pas qu'Ultramar qui est impliqué en la matière, toutes les pétrolières présentes au Québec vont bénéficier d'un pétrole moins coûteux et vont s'assurer que celui-ci reste au Québec. On peut accuser le marché de plusieurs maux, mais celui-ci reste encore le meilleur acteur pour assurer ses propres intérêts et dans le dossier présent, les intérêts du marché et du Québec sont communs.

En somme, les opposants ont tort sur toute la ligne et le renversement du flux du pipeline d'Enbridge est très positif pour le Québec.

## IDÉES

## PROJET HYDROÉLECTRIQUE DE VAL-JALBERT

## « Si vous la connaissiez, madame... »

MARIE NÉRON

Amoureuse inconditionnelle de la Ouiatchouan

A

Pauline Marois, première ministre du Québec. Si vous la connaissiez, si vous connaissiez, madame, cette chute, si vous aviez déjà contemplé cette beauté. Si, un jour, vous vous étiez recueillie, humble et toute petite, devant sa majesté. Si seulement vous l'aviez vue, juste une fois, si vous l'aviez entendue gronder sa joie d'être libre... Si vous aviez vu, madame, dans la roche, ce qu'elle a pris le temps de faire, petit à petit, sans compter les heures, jour et nuit. Si vous aviez eu sur la peau, en ces chaudes journées d'été, ces fines gouttes d'eau douce et fraîche...

Si, par un jour d'orage, assise auprès d'elle, vous aviez eu la sensation de ne faire plus qu'un, de vous fondre l'une dans l'autre, sans savoir où l'une commence, ou l'autre finit... Si, dans le froid et le frimas, après une longue marche, vous vous étiez retrouvée devant elle, incapable de parler, de respirer, devant cette infinie beauté, cet écran de glace, ayant l'air de la protéger...

Et si vous étiez allée, un peu plus bas, le long de son cours, vous allongez sur les roches plates, juste pour contempler ses remous blancs, si vous aviez eu l'envie de vous retrouver dedans... Si vous aviez juste une fois regardé cette eau courir et couler le long des rochers. Si seulement vous aviez fait tout ça, madame, alors là, vous sauriez ce que vous êtes en train de contribuer à détruire à jamais.



JEAN-YVES NADEAU FONDATION RIVIÈRES

Le projet de développement hydroélectrique sur la rivière Ouiatchouan, à Val-Jalbert, a reçu le feu vert du gouvernement Marois.

## « Nous sommes au théâtre de l'absurde avec ce projet »

PAUL PICHÉ

Auteur-compositeur-interprète

Je vous en prie, madame Marois, arrêtez cette comédie de développement économique à Val-Jalbert, qui n'épargnera ni la nature, ni le contribuable, ni notre vivre ensemble avec les Premières Nations. Rien dans ce projet de barrage sur un des plus beaux sites touristiques et patrimoniaux du Québec n'est rentable. Au contraire, non seulement il sera coûteux et pèsera lourdement sur nos finances publiques, mais il détruira inutilement, et contre toute logique, la nature même qu'on aurait plutôt intérêt à protéger sur ce site.

Le fait que le BAPE (Bureau d'audiences publiques sur l'environnement) n'ait vu aucun problème avec ce projet est un véritable scandale. Le fait que ce même BAPE était et demeure majoritairement contrôlé par d'anciens attachés politiques du Parti libéral aurait dû vous mettre la puce à l'oreille.

A moins que vous n'avez un « agenda politique » qu'on peinerait à comprendre, il n'y a au-

cune raison d'aller de l'avant avec l'assèchement d'une rivière sur un kilomètre sans que cela rapporte un sou au trésor public. Le prix de vente sur tous les marchés pour l'électricité étant bien en deçà de ce qu'Hydro-Québec a convenu de payer aux promoteurs, on peut calculer, à partir de leurs chiffres pour la durée du contrat, un déficit de plus de 40 millions de dollars, qui devra être assumé par l'ensemble des contribuables québécois pour ce seul barrage. Qui, à part une autre firme de génie-conseil ou quelques promoteurs, pourrait encore profiter le plus d'un développement aussi inutile et destructeur?

## Très peu d'impact?

D'aucuns diront que le programme des petites centrales avait été taillé sur mesure par les libéraux pour les amis du parti. Aujourd'hui, même si ce sont des municipalités qui pilotent ces projets, ils ne sont pas moins malsains. De plus, il n'y a rien de plus faux que l'affirmation des promoteurs qui prétendent que le barrage aura très peu d'impact sur l'environnement ou sur le tourisme.

D'abord, faisons une mise en contexte. Sa-

viez-vous, madame Marois, que cette chute est plus haute que les chutes Niagara? Eh oui! Comme la chute Montmorency d'ailleurs, que vous connaissez sûrement mieux.

Evidemment, la quantité d'eau dans les chutes Niagara les rendent plus impressionnantes. La puissance d'eau dans la chute Ouiatchouan à Val-Jalbert aussi est impressionnante. Ceux qui ont eu la chance de s'en approcher vous le diront. Cela en fait le deuxième site le plus visité du Lac-Saint-Jean.

On pourrait se demander comment se porteraient les chutes Niagara si on en réduisait le débit des deux tiers? Elles seraient certainement moins intéressantes. Pourtant, c'est ce qu'on s'appête à faire à Val-Jalbert. On veut faire passer le débit d'eau de vingt à sept mètres cubes par seconde, les jours d'été. Accepterions-nous qu'on fasse le même traitement, par exemple, à la chute Montmorency tout près de Québec? Elle serait sûrement, elle aussi, beaucoup moins intéressante. Mais pire encore, accepterions-nous qu'on la ferme complètement le soir et la nuit et complètement durant tout l'hiver? Et surtout, comment expliquerions-nous aux gens de Qué-

bec qu'en plus, il n'y aura, en échange de ce sacrifice, aucun profit? C'est exactement ce qui va se passer à Val-Jalbert. Nous sommes au théâtre de l'absurde avec ce projet, et le plus triste dans tout ça, c'est de voir le Parti québécois chercher des applaudissements pour une grossière mise en scène du Parti libéral. Ce n'est pas juste un artiste de gauche qui exagère ici, c'est un citoyen comme tant d'autres exaspérés par des raccourcis politiques qui mettent les intérêts de certains devant les intérêts du plus grand nombre.

Vous voulez donner de l'argent au MRC et au Conseil de bande de cette région? Soit! Donnez-leur l'argent si vous le jugez nécessaire, mais pas besoin de détruire la chute et la rivière pour autant. Ainsi, les contribuables ne paieront pas un sou de plus qu'avec le projet de barrage, mais au moins, ils auront préservé un joyau de la nature. Vous croyez qu'il faut investir dans ce magnifique parc régional par l'intermédiaire d'une société d'Etat comme

Hydro-Québec? Faites-le! N'en détruisez pas pour autant l'essentiel. Ce serait vous tirer dans le pied avec un vieux fusil laissé là par l'ancien gouvernement.

## Pour mieux comprendre Richard Henry Bain

PIERRE DESJARDINS

Philosophe

Depuis l'élection d'un parti indépendantiste à la tête du gouvernement, force est de constater que nous avons la défense du projet de souveraineté bien timide. En effet, rappelons que depuis l'attentat du Métropolis, le Québec au complet s'est pudiquement vautré dans une *political correctness* à toute épreuve: personne n'a osé accuser qui que ce soit dans cette sombre affaire qui aurait pu, par ailleurs, très mal tourner. Mentionnons qu'à la suite de cet événement tragique, on a d'abord préféré croire que son auteur, Richard Henry Bain, était un déséquilibré mental sortant de nulle part et qui n'avait été influencé par personne pour commettre son geste, un geste qui aurait été alors commis par pure démente.

Mais à la suite des témoignages de ses voisins, mal nous en pris de constater que Bain n'était pas si fou que cela. Car malgré un équilibre mental fragile, ce Richard Henry Bain, qui sera de retour en cour [ce vendredi], s'avérait être quelqu'un d'assez cohérent, fortement politisé et partisan du Parti libéral du Québec. Il avait, paraît-il, et sur toutes sortes de sujets, de longues discussions avec ses amis et avec son pasteur. Loin d'être déconnecté de la réalité, il s'intéressait de près à tout ce qui se passait au Québec.

Mentionnons d'ailleurs pour ceux qui ne le savent pas qu'à peine deux semaines après son attentat, alors qu'il était détenu à l'infirmerie du pénitencier de Rivière-des-Prairies, Bain s'est permis de téléphoner à un poste de radio anglophone de Montréal, CJAD, pour y élaborer librement sur une ligne ouverte ses opinions politiques, et cela, pendant 38 minutes! Alors que Jacques Fabi de 98,5 FM s'est vu démettre de ses fonctions pour

avoir librement laissé une auditrice émettre des opinions antisémites, on peut se surprendre que cette station anglophone ait pu laisser impunément le tueur du Métropolis exprimer librement ses positions francophobes pendant 38 minutes.

## La réalité politique canadienne

Quoi qu'il en soit, ce Richard Henry Bain nous aura donc finalement peut-être révélé plus de choses que nous le pensions sur la réalité politique canadienne. Jetons un coup d'œil, par exemple, sur ce qu'en tant qu'anglophone il avait l'occasion de lire dans ses journaux et nous jugerons ensuite si nous avons tellement à nous surprendre qu'un être aussi fragile mentalement que lui ait voulu s'attaquer à la chef nouvellement élue d'un parti souverainiste.

La chroniqueuse du *Calgary Herald* écrivait peu avant l'élection que le programme de Pauline Marois est le plus raciste de toute l'histoire canadienne. Le *National Post* dira le jour de l'élection que M<sup>me</sup> Marois n'a pas sa raison d'être à la tête du Québec, car malgré son élection, les Québécois eux-mêmes ne veulent pas d'elle... Et quant à *The Gazette* et au *Globe and Mail*, depuis des années, disons-le, ils traitent les militants du projet souverainiste de terroristes et de radicaux qui veulent retrjrer tous ses droits à la minorité anglophone.

Evidemment, à la suite de l'élection du Parti québécois et au retour du projet souverainiste dans le décor, on ne pouvait s'attendre à ce que les choses s'arrangent pour Pauline Marois. Pour le Canada anglais, en effet, toute nouvelle tentative de séparation d'avec le reste du Canada ne peut que relever d'une usurpation de pouvoir: après deux référendums perdus, les anglophones ne peuvent plus aujourd'hui supporter l'idée qu'un gouvernement d'ordre provincial revienne encore sur cette question. [...]

Même avec un vote fortement majoritaire pour un Oui lors d'un éventuel référendum, il est clair que plus jamais les anglophones d'ici n'accepteront pareille décision. Ils ont appris leur leçon et s'en remettront toujours au fédéral à l'avenir quant à leur droit, selon eux inaliénable, de faire partie du Canada et quant à la présence de celui-ci sur toute velléité provinciale en matière de souveraineté. C'est d'ailleurs exactement ce qu'expliquait Richard Henry Bain dans ses propos sur les ondes de CJAD.

## Un processus politique

L'attentat contre Pauline Marois s'inscrivait donc dans un processus politique enclenché dès le référendum de novembre 1995. On se souviendra qu'alors, les anglophones du Québec avaient été fortement ébranlés. Mais depuis, les choses ont changé. Le Canada anglais a alors compris les dangers réels que représentait pour lui le Parti québécois. Il a alors radicalisé son discours envers le peu qui reste au Québec d'aspirations à l'indépendance.

Les Anglo-Canadiens sont sortis de leur torpeur et sont maintenant bien réveillés. Malheureusement, c'est par la voix d'un détraqué et un soir d'élections que ce nouveau message de la communauté anglophone à notre endroit nous est violemment parvenu. « Les Anglais se réveillent! », hurlera avec aplomb Richard Henry Bain lors de son arrestation.

Si le Parti québécois se veut cohérent avec lui-même, il serait peut-être temps qu'il cesse de tergiverser en souriant béatement à tout le monde et qu'il affirme plutôt résolument, fermement et clairement ses positions indépendantistes. Car maintenant qu'il a été élu, il se doit de les assumer en adulte plutôt que de se défilier lâchement en ne dénonçant pas, par exemple, les abus des médias anglophones à son endroit et qui ont tristement conduit Richard Henry Bain à commettre son attentat.

## Précision

En raison d'une erreur technique, le texte de Philippe Couillard, publié dans notre édition de mercredi, a été amputé d'un paragraphe final crucial. Nous nous en excusons. Le voici. Pour la version complète du texte, consultez [ledevoir.com](http://ledevoir.com):

« Au pouvoir depuis tellement d'années, marqués par des luttes constitutionnelles trop souvent menées sur le terrain de leurs adversaires, plusieurs libéraux du Québec en sont venus à oublier qui ils sont. Leurs options politiques ont trop souvent été défendues dans les termes d'une mitigation des idées des autres. Le recueil de principes publié par Claude Ryan en 2002 est un élément de réponse, mais le retour aux sources doit puiser plus profondément dans notre histoire, aux racines mêmes d'un mouvement d'idées séculaire, dont la noblesse et la profondeur sont susceptibles de rallier une majorité de Québécois. Car telle l'une de ces fameuses cordes sensibles des Québécois dont parlait Jacques Bouchard, le penchant pour les idées libérales n'est ni un défaut de nationalisme, ni une carence de social-démocratie. C'est quelque chose en soi, qui a son âme et ses valeurs propres, à la recherche constante des points d'équilibre entre les extrêmes. Et c'est en s'appuyant sur son histoire, sur ce versant de l'âme québécoise, que le Parti libéral du Québec sera à nouveau capable de proposer un avenir meilleur et de rassembler tous ceux et celles qui voudront s'y retrouver. »



Notre chroniqueuse Lise Payette fait relâche cette semaine.

## ACTUALITÉS

## LÉGIONELLOSE

SUITE DE LA PAGE 1

«L'expertise sur la légionelle dans les [tours] est rare au Québec», souligne le rapport. Pour cela, il faut compter sur des «firmes privées» dont il est «difficile d'évaluer la qualité et la rigueur».

Le premier cas de légionellose est apparu le 18 juillet et l'écllosion a pris fin officiellement le 29 août. Pas moins de 181 personnes ont été malades et 13 sont mortes, surtout dans le quartier Saint-Roch.

Le 19 septembre, on apprenait que la tour de refroidissement à l'origine de la bactérie se trouvait sur le toit de l'immeuble de la Centrale des syndicats du Québec (Québec), en plein cœur du quartier.

Or, pendant ses inspections, la DSP a découvert un grand nombre de tours en piteux état à d'autres endroits.

Du Capitole, en passant par l'hôtel Palace Royal et un immeuble de Services Canada, les

tours de nombreux bâtiments sont jugées «problématiques» dans le rapport. Même la Ville de Québec a dû s'expliquer jeudi sur l'état d'une de ses installations. Parlant d'un «résultat surprenant» et d'un «épisode isolé», elle souligne que ce n'est pas ce qui a rendu les gens malades.

Le rapport recommande donc au gouvernement d'imposer des normes strictes de contrôle et un registre des tours de refroidissement, effort que Québec s'était déjà engagé à fournir de toute façon.

## Victime d'une «mauvaise loterie»

Mais si l'absence de normes prévaut partout, pourquoi l'écllosion est-elle survenue à Québec et pas ailleurs? «C'est une malchance», répond du tac au tac le Dr Desbiens.

«Chaque bactérie a la capacité de développer une virulence particulière. La tour au 320, Saint-Joseph a étéensemencée par une légionelle qui avait cette virulence-là, et elle<sup>1</sup> a trouvé les conditions pour se multiplier.»

La CSQ n'est pas prête non plus à porter le blâme dans cette affaire. «On a fait tout ce que les spécialistes autour conseillaient de faire», a

répondu l'une de ses responsables jeudi, alors que les médias la bombardaient de questions.

«C'est une mauvaise loterie à laquelle on a gagné», a déclaré pour sa part le porte-parole de la centrale, Daniel B. Lafrenière. Il a même suggéré que sa tour n'était peut-être pas seule en cause parce que la DSP avait identifié la souche responsable sur un petit échantillon de malades. «Je vous rappelle qu'il y a 88% des cas qui n'ont pas été testés. Il y a 22 cas qui sont reliés à chez nous sur 12%, et un cas qui vient d'ailleurs. Ça fait que l'échantillonnage...»

Du côté des familles des défunts, il y a «beaucoup de colère», selon l'avocat Jean-Pierre Ménard, qui représente huit d'entre elles. «Il y a beaucoup de questions auxquelles le rapport ne répond pas sur la gestion de la crise, les délais à faire les tests, l'information donnée au public», dit-il. «On fait des recommandations qu'on avait déjà il y a dix ans.»

Le groupe représenté par M<sup>e</sup> Ménard n'exclut pas un recours collectif. Or, il attend d'en savoir plus avec le début de l'enquête du coroner, le 4 mars prochain.

Le Devoir

## LOTÉRIE

SUITE DE LA PAGE 1

sur le résultat de la partie», indique la porte-parole Marie-Claude Rivet. Il n'est là que pour le plaisir du jeu et l'illusion de contrôle.

«Dès le début de la partie, la programmation de la machine a établi si la partie est gagnante», explique l'étude de 2007. Or, «en donnant au joueur la possibilité d'interrompre le mouvement des rouleaux virtuels avant l'arrêt prévu dans la programmation informatique, on renforce chez lui le sentiment qu'il peut contrôler l'issue d'une partie, donc qu'il existe bien des connaissances et des habiletés qui peuvent être acquises et qui maximisent les gains, alors que le jeu n'est basé que sur le strict hasard.»

Selon Loto-Québec, la présence des boutons d'arrêt ne change toutefois rien à la quantité d'argent qu'un joueur va insérer dans un appareil de loterie vidéo (ALV). «On a fait le test cet été dans 275 établissements», indique M<sup>me</sup> Rivet. Et ça nous a permis de constater que ça ne faisait aucune différence.»

C'est sur la foi de cette expérience, et non des études antérieures, que Loto-Québec a décidé que ses nouveaux appareils — 12000 ALV de «troisième génération» seront redéployés dans les prochains mois — ne comporteront pas ces boutons d'arrêt.

## On cherchait quoi?

Questionnée à savoir quels résultats cherchait Loto-Québec en réintroduisant l'option de contrôle fictif, M<sup>me</sup> Rivet répond qu'il était simplement question de faire une «dernière vérification». «On voulait tester s'il y avait un intérêt de la clientèle, et si ça donnait des résultats», mentionne-t-elle.

Une augmentation des revenus aurait-elle été considérée comme une bonne nouvelle, ou comme la confirmation d'un incitatif au jeu compulsif? «Avec des si, on va à Paris», répond-on à Loto-Québec. «Il n'y a pas d'impact négatif [à la présence du bouton], il n'y a pas d'impact positif», dit M<sup>me</sup> Rivet. A la lumière de ces observations, nos ALV n'auront pas de boutons d'arrêt.» La porte-parole ajoute que «la décision s'inscrit dans un souci d'offrir certaines mesures préventives.»

Dans son rapport annuel 2002-2003, la Société des loteries vidéo du Québec vantait le processus de remplacement de son parc d'ALV en mentionnant que «la nouvelle génération d'ALV est dotée de différents mécanismes et dispositifs favorisant le jeu responsable». Parmi ces dispositifs, on notait «l'impossibilité pour le joueur d'arrêter les rouleaux de jeux en touchant l'écran». Dix ans plus tard, c'est l'utilité de cette mesure qu'a remise en question Loto-Québec.

Le budget Marceau déposé le 20 novembre demande à Loto-Québec de générer 50 millions de revenus additionnels en 2013-2014, et 90 millions l'année suivante. 80% de la somme sera générée par le secteur des casinos, le reste provenant du réseau d'ALV, soutient Loto-Québec. Quelque 300 nouveaux ALV seront installés. Sur plusieurs appareils, le gros lot maximal passera de 500\$ à 1000\$, ce que permet la Loi sur les loteries, mais qui n'avait jamais été appliqué au Québec.

## Mise sur toi

Au-delà des boutons d'arrêt, c'est tout le processus actuel de remplacement des ALV qui inquiétait Mise sur toi dans les derniers jours de son existence autonome. «Mise sur toi désire sensibiliser particulièrement le gouvernement et Loto-Québec à l'importance de s'acquitter du devoir de diligence et de protection des utilisateurs dans la commercialisation de ces produits», indiquait le communiqué jamais diffusé.

L'organisme plaide pour «la mise en place d'une politique réglementant la nature même de ces produits, leur accessibilité et leur commercialisation», en rappelant que plusieurs recherches «révèlent que les joueurs d'ALV sont surreprésentés dans la population de joueurs à risque.»

Mise sur toi faisait notamment valoir que les «caractéristiques structurelles» des appareils ne devaient pas encourager un jeu excessif. Il recommandait que la vitesse de jeu des appareils soit «considérablement réduite», que l'usage des faux gains et des quasi-gains soit totalement enrayé et que les dispositifs d'arrêt de jeu soient retirés des appareils.

Selon des sources internes, le communiqué n'a jamais été diffusé parce qu'il a été rédigé alors même que l'organisme était avalé par Loto-Québec. Le 24 novembre, Le Devoir révélait que la société d'Etat avait décidé de reprendre le contrôle de l'organisme créé en 2002 et qui agissait comme caution morale des bonnes intentions de Loto-Québec en matière de jeu responsable. Ce changement structurel suivait une campagne publicitaire de Mise sur toi jugée plus critique envers Loto-Québec.

Le Devoir

## CANNABIS

SUITE DE LA PAGE 1

organisations qui ont défendu le «oui» et les autorités locales se sont réveillées mercredi avec la lourde tâche d'aborder la prochaine étape, bien plus compliquée, du processus: mettre en pratique la légalisation du cannabis dans un pays où il restera interdit au niveau fédéral.

## Un an pour mettre en place une distribution régulée

La nouvelle loi stipule que toute personne âgée de 21 ans ou plus pourra posséder jusqu'à une once (28,3 grammes) de cannabis. Le Colorado et l'Etat de Washington ont un an pour mettre en place un système de régulation et d'imposition similaire à celui de l'alcool.

Ils devront créer des licences pour les futurs producteurs et dispensaires de cannabis, réguler la distribution et mettre en place des procédures de sécurité. Ce processus implique aussi de créer une myriade de règles auxquelles personne n'avait pensé jusqu'ici, comme les limites pour la conduite ou la publicité. Sans compter la sécurisation des frontières, pour empêcher un trafic vers le reste des États-Unis.

Une fois que ces règles seront en place, des particuliers et des entreprises pourront alors demander des licences et vendre du cannabis sous contrôle des autorités locales. Mais d'ici là, le gouvernement fédéral des États-Unis, qui n'a pas encore officiellement réagi aux résultats des référendums, pourrait décider de tuer l'expérience dans l'œuf.

## Raids, harcèlement et procédures en justice

Même si les citoyens du Colorado et de l'Etat de Washington ont décidé de légaliser le cannabis, les nouvelles lois locales ne changent pas le fait qu'au niveau fédéral, le produit reste illégal. En 2010, lorsqu'un référendum similaire avait eu lieu en Californie, le ministre de la justice, Eric Holder, avait envoyé une lettre pour dire que le gouvernement «appliquera vigoureusement la loi» même si celui-ci était approuvé. Il a finalement été rejeté.

Dans les États où le cannabis est légal pour un usage thérapeutique, la Drug Enforcement Administration (DEA, agence de lutte contre la



AGENCE FRANCE-PRESSE

drogue) mène régulièrement des raids contre les dispensaires. Ces derniers sont aussi les cibles privilégiées du service des impôts.

Si le gouvernement ne veut pas utiliser l'option de la force, il pourra toujours déposer plainte en justice, estimant que la régulation des drogues est une prérogative fédérale. Et s'il ne parvient pas à bloquer l'ensemble de la loi, il pourrait attaquer certaines clauses, notamment celles qui permettent à l'Etat de récupérer l'argent des ventes de cannabis.

La victoire du «oui» aux référendums est en partie due à un argument développé par les pro-légalisation au cours de la campagne: si l'Etat vend du cannabis, les revenus générés viendraient renflouer les caisses publiques. Les autorités du Colorado estiment que cela engendrerait entre 5 et 22 millions de dollars par an — beaucoup plus selon les partisans de la mesure — si l'on prend en compte les économies créées par la fin de la criminalisation du cannabis.

## «Nous allons voir si la fin de la prohibition du cannabis survivra»

Reste maintenant à savoir si le gouvernement des États-Unis voudra entamer un bras de fer. D'autant que l'approbation des référendums a attiré l'attention de nombreux pays qui réfléchissent à une nouvelle façon d'aborder le problème du trafic de drogues. C'est le cas de nombreux pays d'Amérique latine, et surtout

du Mexique, où la guerre entre narcotrafiquants fait rage depuis près de six ans. Selon l'Associated Press, la plupart des experts estiment que la légalisation du cannabis dans le Colorado aura un impact non négligeable sur les revenus des cartels, qui écoulent leur marchandise au nord de la frontière.

Pour Brian Vicente, une des personnes à l'origine du référendum dans le Colorado, une étape a été définitivement franchie. «Nous allons voir si la fin de la prohibition du cannabis survivra, ou si l'on doit choisir une nouvelle approche.» Tonia Winchester, qui a participé à la campagne pour le «oui» dans l'Etat de Washington, estime dans le *New York Times* qu'une collaboration avec le gouvernement est possible. «Nous avons envoyé un message au gouvernement, et nous espérons qu'ils comprennent que leur politique peut être appliquée différemment et que la prohibition ne fonctionne pas.»

En attendant, le gouverneur du Colorado, John Hickenlooper, qui ne soutenait pas la légalisation, a prévenu ses citoyens: «Les électeurs ont voté et nous devons respecter leur volonté. Ce sera un processus compliqué, mais nous avons l'intention d'aller jusqu'au bout. Cela dit, la loi fédérale interdit toujours le cannabis, alors ne sortez pas tout de suite les Cheetos et les petits gâteaux.»

Le Monde

## COMPRESSIONS

SUITE DE LA PAGE 1

elles s'élèvent à 128 millions, ou 2,5% de la somme que leur verse le gouvernement. Si on retranche les sommes reçues pour éponger les coûts du conflit étudiant, les compressions atteignent 60 millions pour les universités et 9 millions pour les cégeps.

Ce n'est que l'an prochain que les universités toucheront une hausse de 3,3%, ce qui n'est pas suffisant pour couvrir l'inflation (les coûts de système) pour les deux années. Pour les cégeps, c'est 1% de plus en 2013-2014 après les compressions de cette année. Rappelons aussi la chute de 37,5 millions — ou 12% — des budgets alloués à la recherche.

Avec une hausse de son budget de 1,8%, le réseau de l'éducation devra faire face à certaines compressions, puisque certaines commissions scolaires se voient privées de 200 millions au chapitre de la péréquation.

## Emploi, santé et culture

Avec une croissance de son budget de 4,8% l'an prochain, soit 1,5 milliard sur un budget de 31,6 milliards, le ministère de la Santé et des Services sociaux semble à première vue épargné. Or, 500 millions serviront à enrichir les médecins, qui auront droit à une augmentation de plus de 10% de leur rémunération en raison du rattrapage qu'ils ont su négocier avec le gouvernement Charest. En outre, on impose un «plan d'optimisation» de 178 millions aux centres hospitaliers, et de 53 millions aux agences de la santé et des services sociaux.

L'amélioration des services, notamment en soins à domicile, proviendra des économies de 336 millions réalisées sur la note des médicaments, notamment avec l'élimination de la protection de 15 ans des brevets.

«On protège les services aux citoyens», a avancé Stéphane Bédard. Mais il y a tout lieu de croire que lors de l'analyse des crédits en février à l'ouverture de la prochaine session, les partis d'opposition auront beau jeu de trouver des compressions qui auront des conséquences sur les services.

Ainsi, au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, on réduit de 55 millions l'aide à l'emploi et de 51 millions l'aide financière apportée aux démunis. Cette réduction de l'aide sociale s'explique en partie seulement «par la baisse de clientèle prévue», signale le Conseil du trésor. Au ministère des Transports, une coupe de 12 millions est faite dans le transport adapté des personnes handicapées.

Le ministère de la Culture et des Communications fait belle figure avec un relèvement de 2,1% de son budget, ou 12,8 millions. Mais en réalité, une part non négligeable de 4,7 millions vient éponger les dépassements de coûts du partenariat public-privé (PPP) de la Maison symphonique. Le béton garde la cote, puisque l'aide aux immobilisations passe de 85,8 à 94,8 millions, mais l'aide aux projets est réduite comme peau de chagrin à 907000\$, une coupe de 4 millions tout comme la rubrique «interventions particulières», dont on retranche 3,6 millions. Les grandes institutions conservent grosso modo les mêmes budgets, tout comme le Conseil des arts et des lettres, qui fait du surplace.

L'aide aux entreprises écope. On retranche 58 millions des interventions émanant du

Fonds de développement économique, soit une compression de 20%.

La région de Montréal perd près de 15 millions, ou 12% de son programme de promotion et de développement tandis que celui de la Capitale-Nationale est amputé de 3,3 millions, une baisse moindre de 5%.

## Les réactions

Du côté de l'opposition officielle, on estime que les compressions vont freiner la croissance économique. «C'est nos objectifs. Le chemin pour arriver, c'est complètement le contraire de ce que nous avons fait», a affirmé Sam Hamad, le porte-parole libéral en matière d'économie. Son homologue de la Coalition avenir Québec, Christian Dubé, a exprimé des doutes quant à la possibilité que le gouvernement Marois réussisse à limiter la croissance des dépenses à 1,8%. Enfin, François David, de Québec solidaire, ne croit pas que les compressions n'affecteront pas les services aux citoyens.

À Montréal, le maire Michael Applebaum a joué de prudence. Il préfère analyser la situation plus à fond avant de s'indigner. «On va examiner les conséquences sur notre budget, et on verra les suites à donner à cette annonce.» L'opposition officielle est du même avis. «Il n'y a pas lieu encore de crier au loup», a dit Véronique Fournier, porte-parole de Vision Montréal en matière de finances.

Richard Bergeron, chef de Projet Montréal, s'est montré plus cinglant. «Le gouvernement n'a pas compris, de toute évidence, quelle est l'importance de Montréal pour l'avenir du Québec.»

Avec Brian Myles  
Le Devoir

## LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

## La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541  
Par courriel redaction@ledevoir.com  
Par télécopieur 514 985-3360

## Publicité

Au téléphone 514 985-3399  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305  
Par télécopieur 514 985-3390

## Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344  
Par courriel avisdev@ledevoir.com  
Par télécopieur 514 985-3340

## Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322  
Par télécopieur 514 985-3340

## Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559  
Par courriel abonnements@ledevoir.com  
Par télécopieur 514 985-5967

## Agenda culturel

Au téléphone 514 985-3346  
Par télécopieur 514 985-3390